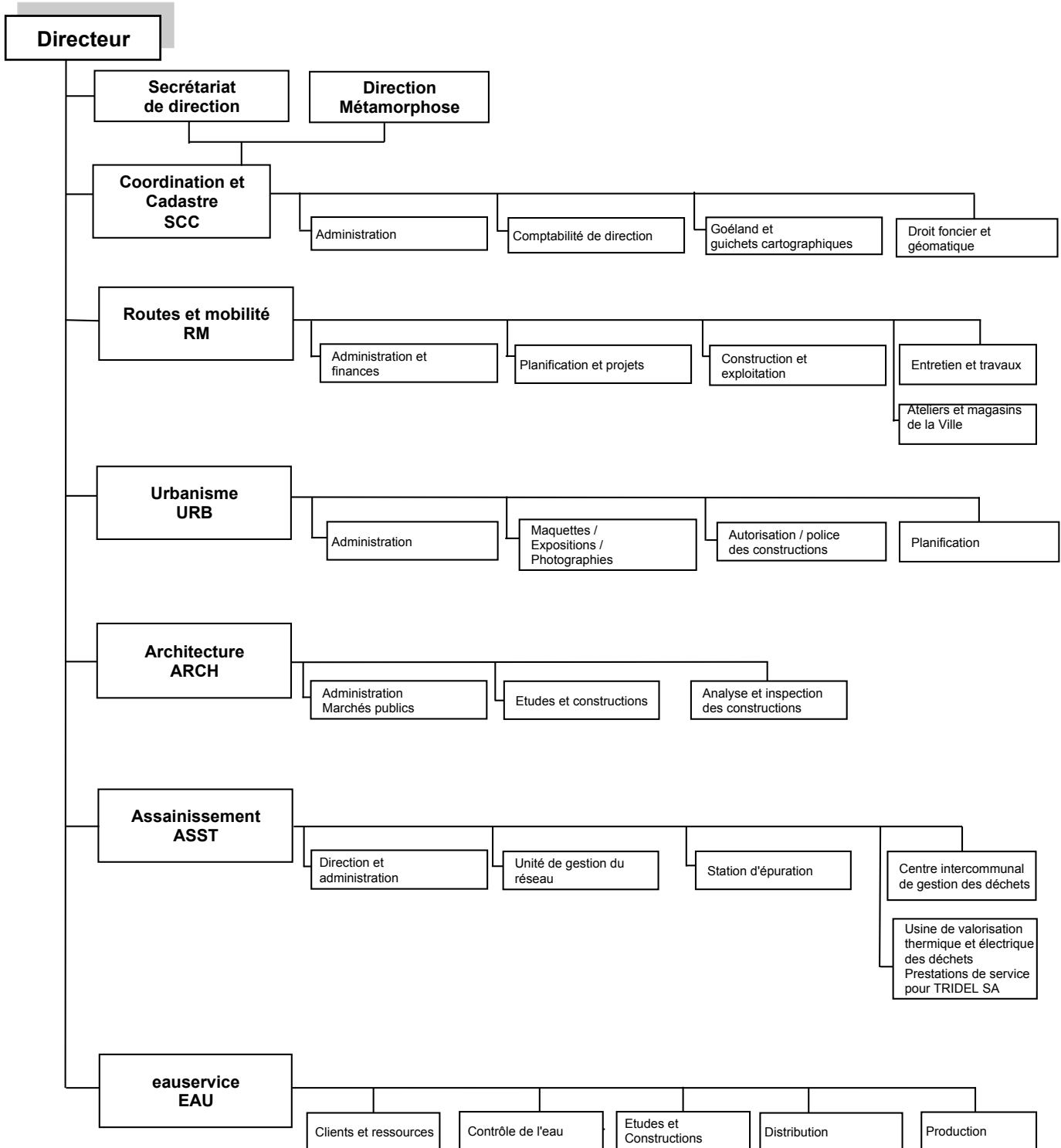


Direction des travaux



Direction des travaux (TRX)

Au cours de l'année **2013**, la Direction des travaux a entrepris et réalisé avec succès de nombreux projets. Plusieurs défis doivent encore être relevés, et c'est avec confiance et détermination que la Direction des travaux s'apprête à les surmonter.

En 2013, le projet du **tram** et celui des **Axes forts de transports publics urbains (AFTPU)** sont les projets qui ont demandé le plus d'engagement de la part des services de la Direction des travaux.

La revue du projet **Métamorphose**, amorcée en 2012 par la Municipalité, a finalement abouti. De cette réflexion, deux préavis ont été rédigés au dernier trimestre 2013 et seront traités, début 2014, par le Conseil communal. L'un présente l'évolution du projet et l'autre l'adoption du **Plan directeur localisé des Plaines-du-Loup**. Une volonté d'information et de partage avec la population a animé la Direction des travaux sur ce projet. C'est pourquoi, une exposition publique offre la possibilité aux citoyens de s'intégrer dans une démarche participative.

L'ambitieux projet **Pôle Gare**, qui prévoit le réaménagement de la place de la Gare, est mené de front par les services concernés de la direction. En 2013, ceux-ci ont activement participé aux études de faisabilité sur les aménagements de ladite place, de son sous-sol et des fronts ouest, sud et est.

Au cours de l'année 2013, les études relatives aux différents aspects du **Plan directeur communal (PDCOM)** se sont poursuivies en collaboration avec de nombreux acteurs administratifs et politiques.

Suite à l'entrée en vigueur du nouveau **Règlement sur la gestion des déchets** le 1^{er} janvier 2013, le Service d'assainissement tire un **bilan** positif de l'exercice. En effet, une diminution substantielle des déchets incinérables et une forte augmentation des valorisables ont pu être établis. De nombreuses incivilités ont cependant été constatées, surtout les premiers mois. Celles-ci ont été recadrées par des actions de prévention et de répression.

Le financement des études préliminaires et d'avant-projet, ainsi que la suite des études jusqu'à l'achèvement de la phase d'étude du projet d'amélioration des chaînes de traitement des eaux et des boues de la **STEP**, ont été acceptés par le Conseil communal en 2013.

Dans le **quartier des Fiches Nord**, les premiers permis de construire ont été délivrés en 2013, et les premiers travaux de construction des 500 à 600 logements prévus ont débuté.

L'année 2013 a vu la mise en production d'une **nouvelle usine à Sonzier**, pour traiter les eaux du Pays-d'Enhaut.

Après de nombreuses années de travail, un **Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE)**, qui fait l'inventaire et le diagnostic des infrastructures et prévoit l'évolution de celles-ci à un horizon de 30 ans, a été validé par le Canton à la fin de l'année 2013.

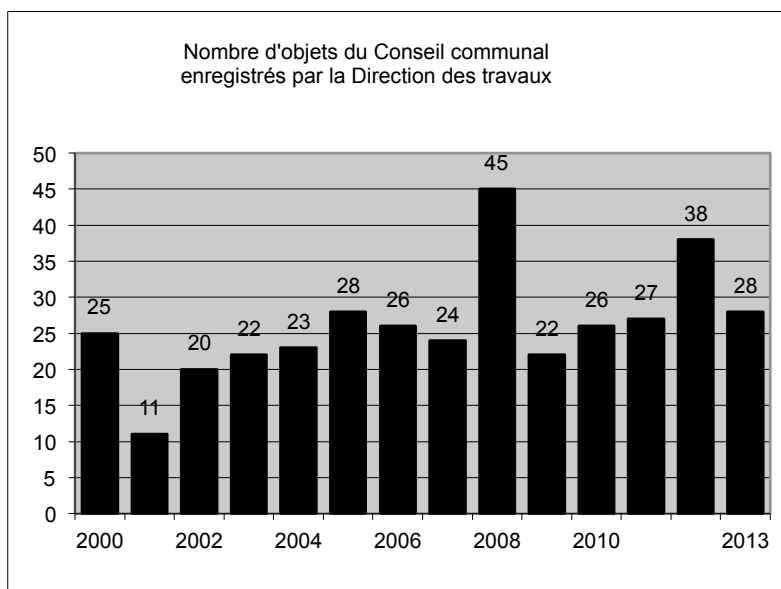
Pour mentionner un aspect plus récréatif, l'action **Groupe Sport TRX** a été reconduite pour les années 2014 et 2015. En 2013, près de 100 inscrits de la direction ont participé à diverses manifestations sportives lausannoises.

Municipalité – décisions soumises par la direction et adoptées par la Municipalité

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Affaires courantes	679	715	654	642	672	701	635
Police des constructions	437	536	519	416	430	427	420
Total	1'116	1'251	1'173	1'058	1'102	1'128	1'055

Conseil communal – objets enregistrés par la direction et relevant de sa compétence en tant que leader

La direction a enregistré cinq (trois en 2012) motions, huit (huit) postulats, dix (12) interpellations, deux (11) pétitions, et trois (quatre) questions lui ont été posées. Elle a rédigé 18 (15) préavis ou rapports-préavis et le Conseil communal en a ratifié dix (cinq). Enfin, elle a pris part à 29 (18) séances de commission du Conseil communal en tant que leader.



Séances publiques d'information, de concertation et/ou visite de chantier

En 2013, la direction a été sollicitée pour un peu plus de 40 (24 en 2012) séances d'information, de concertation et/ou de visites de chantier destinées au public.

SERVICE DE LA COORDINATION ET DU CADASTRE (SCC)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service de la coordination et du cadastre est constitué des cinq unités suivantes :

- administration
- comptabilité de direction
- Goéland et guichets cartographiques
- droit foncier et géomatique
- direction du projet Métamorphose

Les prestations du service couvrent un large spectre de tâches dans les domaines du soutien administratif, de la comptabilité, de la gestion documentaire et du savoir d'entreprise, de l'équipement territorial et du droit foncier, des mensurations officielles et techniques, du cadastre des conduites et canalisations, ainsi qu'en matière de traitement et de publication de géodonnées informatiques. De plus, la direction du projet Métamorphose est rattachée administrativement au service.

Même si la diversité des missions est importante, les activités sont largement complémentaires. Elles permettent de mettre en place des synergies entre les unités en travaillant transversalement et d'optimiser de manière constante l'engagement des collaborateurs et les processus de travail, tant au sein de la direction que dans le service et la direction du projet Métamorphose. L'outil Goéland, solution de gestion du savoir de l'entreprise orientée processus, joue un rôle fédérateur important au sein de la Direction des travaux, car il permet de conduire et de documenter les processus administratifs et techniques en bénéficiant d'un système de classement numérique efficient et constant dans le temps.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration	8.00	8.00	8.90	8.60
Compta direction cadastre	8.30	8.30	8.30	8.30
Droit foncier et géomatique cadastre	23.70	21.05	23.30	19.30
Goéland et guichets cartogr.	7.60	7.60	7.60	7.60
Pojet Métamorphose	3.50	2.50	3.60	3.60
Total service	51.10	47.45	51.70	47.40

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Unité administrative	
Total service	+ 0.60

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration	9	8.00	10	8.60
Compta direction cadastre	9	8.30	9	8.30
Droit foncier et géomatique cadastre	22	21.05	21	19.30
Goéland et guichets cartogr.	8	7.60	8	7.60
Projet Métamorphose	3	2.50	4	3.60
Total service	51	47.45	52	47.40

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Droit foncier et géomatique cadastre	3	2
Total service	3	2

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	5	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	5

ADMINISTRATION

Les missions de cette unité comprennent l'accueil, la réception, la réponse téléphonique, le soutien administratif, d'importants travaux de secrétariat, la prise de notes de séances, certaines prestations logistiques transversales (poste, huissier, gestion du courrier entrant et sortant, numérisation, organisation et préparation de séances), ainsi que la coordination générale des procédures, des activités et des communications (internes et externes) au niveau de la direction.

Séances des chefs de service

L'unité a établi les ordres du jour, rédigé les procès-verbaux et assuré la diffusion des décisions prises au cours des 39 séances tenues en 2013 (36 en 2012).

Numérisation documentaire

L'unité gère par ailleurs l'ensemble des processus liés au courrier de la direction. Outre les travaux de numérisation ponctuels, l'atelier de scannérisation a numérisé et préindexé 8'606 courriers en 2013 (7'126 en 2012).

Appuis juridique

Depuis la fin de l'année, le service bénéficie d'un appui juridique, sous la forme d'un nouveau poste de juriste, partagé avec le Service des routes et de la mobilité. Le collaborateur intervient principalement sur des questions juridiques ponctuelles à résoudre dans des domaines les plus divers, notamment les autorisations et les conventions foncières.

Ressources humaines

En dehors du travail lié à la gestion courante du personnel et aux mouvements intervenus au cours de l'année, le conseiller RH du service a pu contribuer à :

- la nomination d'un adjoint au chef de service. Cette mesure devrait permettre une meilleure suppléance en cas d'absence. Un deuxième poste de ce type est vacant actuellement et sera mis au concours en temps voulu ;
- la création d'un nouveau poste de juriste et à son recrutement. Ce poste est issu d'un partenariat avec le Service des routes et de la mobilité afin d'améliorer le traitement des aspects juridiques et de répondre aux besoins croissants des deux services en la matière ;
- la poursuite de la mise à jour de toutes les descriptions de poste du service. A fin 2013, 70% des descriptions de poste ont été actualisées et signées, les 30% restants devraient l'être dans le courant du premier semestre 2014.

COMPTABILITE DE DIRECTION

Cette unité assure pour l'ensemble de la direction les tâches suivantes: la gestion et le controlling du budget et des comptes de fonctionnement et d'investissement ; le contrôle et la passation des écritures dans les différents comptes (débiteurs, créanciers) ; le suivi financier des parcomètres liés au stationnement public ; l'établissement des décomptes TVA ; la gestion administrative et comptable du personnel fixe et auxiliaire ; l'élaboration, avec les services concernés, du budget de fonctionnement et du plan des investissements. La comptabilité de direction a traité plus de 40'000 (30'000 en 2012) factures fournisseurs et débiteurs en 2013. Cette augmentation par rapport à 2012 est essentiellement liée à l'introduction du Règlement sur la gestion des déchets et à son corollaire la taxe de base.

De plus, la comptabilité de direction assure la tenue de la comptabilité de quelques sociétés externes en relation directe avec les activités de la direction (GEDREL, P+R Lausannois S.A.).

GOELAND ET GUICHETS CARTOGRAPHIQUES

Cette solution web, qui peut être utilisée par n'importe quel employé communal sans coût de licence, est intégralement développée et maintenue au sein du service qui s'occupe aussi de la maintenance de l'application et des serveurs pour l'extranet du Conseil communal, ainsi que des guichets cartographiques public et interne. L'interaction entre ces derniers et Goéland assure une disponibilité et une mise à jour continue de l'information géographique acquise au sein de l'administration.

Goéland fonctionne grâce à une infrastructure d'une dizaine de serveurs physiques, qui a été migrée sur une plateforme libre de virtualisation. Tous les nouveaux composants serveurs s'appuient sur des briques logicielles standard éprouvées sous licence libre telles que Linux, Apache, Php et Postgresql/PostGis.

Durant l'année 2013, plus de 2'100 utilisateurs de l'administration communale ont utilisé cette application. A fin 2013, 161'842 (130'593 en 2012) affaires sont traitées par 33 services communaux. 45 services ont collaboré au traitement de ces affaires, représentant plus de 690'464 prises de positions documentées (581'062 en 2012). Fin 2013, 728'972 documents électroniques sont indexés dans Goéland (624'788 en 2012) ; ces documents ont été consultés en ligne 3'994'392 fois.

Septante types d'affaires Goéland ont été migrés sur une nouvelle interface plus conviviale sous Linux. Une étude est en cours pour l'utilisation d'un sous-ensemble fonctionnel de Goéland sur des périphériques mobiles (smartphones, tablettes) par des collaborateurs sur le terrain.

En plus des formations usuelles pour les nouveaux utilisateurs, des formations continues et du support Goéland, l'unité de support et formation a collaboré avec le secrétariat du Conseil communal dans le cadre de l'extranet du Conseil communal.

Concernant le guichet cartographique, de nouvelles couches d'informations basées sur la campagne LIDAR 2012 ont été ajoutées et une nouvelle version a été déployée en interne. La mise en œuvre en 2014 d'un guichet cartographique GéoMapfish pour mutualiser les développements avec d'autres communes et cantons (Neuchâtel et Vaud notamment) sera réalisée. Un des intérêts de cette nouvelle version est son utilisation possible sur des périphériques de type mobile (smartphones, tablettes).

Modèles numériques d'altitude par technologie LIDAR (light detection and ranging)

Conformément au préavis N° 2011/47, le service, en collaboration avec le Canton et les communes de Paudex, Crissier, Pully, Belmont-sur-Lausanne, Cheseaux-sur-Lausanne, Epalinges, Jouxens-Mézery, Le Mont-sur-Lausanne, Prilly, Renens et Chavannes-près-Renens a réalisé en mars 2012 un relevé 3D par technologie LIDAR (~ 140 km²).

Suite à l'acquisition des données LIDAR en 2012, plusieurs produits dérivés ont été établis en 2013 (courbes de niveaux, hauteur de bâtiments et de la végétation, ensoleillement, pente et orientation du terrain et des toits, ombrages), et ils ont tous été livrés à nos partenaires avec lesquels des échanges techniques fructueux ont pu avoir lieu.



Figure 1 : Nuage de points LIDAR



Figure 2: Modèle 3D automatique des bâtiments

DROIT FONCIER ET GEOMATIQUE

Le Service de la coordination et du cadastre a participé à plusieurs démarches foncières qui ont permis de trouver des solutions à l'amiable. On peut citer quelques exemples représentatifs :

Quartier des Fiches

Le développement du quartier, prévoyant 500 à 600 logements, s'est poursuivi de manière soutenue en 2013 par les mises à l'enquête publique de nombreuses constructions sur les parcelles de la Caisse de pension du personnel communal de Lausanne (CPCL) et de la Société immobilière lausannoise pour le logement (SILL S.A.) (future superficière), par la finalisation de la première étape des travaux collectifs et par le transfert d'une partie du chemin de Bérée au domaine public. Les premières constructions ont débuté en 2013.

Echange de terrains pour le Barreau de l'Essert

Le service a négocié la mise à disposition des terrains nécessaires au futur barreau cantonal de l'Essert conformément au Plan partiel d'affectation (PPA) de Cour-Camarès en fin de procédure.

Conventions foncières liées à la 4e voie CFF

En collaboration étroite avec les Chemins de fer fédéraux (CFF), le service a mis en place de nombreuses conventions pour régler les emprises provisoires et définitives liées au projet de la 4^e voie des CFF.

Modification du PAC de Vennes

La révision du Plan d'affectation communal (PAC) de Vennes est en cours dans le but d'augmenter la densité humaine, de renforcer qualitativement les espaces publics et la mobilité douce, de maîtriser les impacts du projet, notamment par une gestion ciblée et intermodale de la mobilité et de conduire une réflexion sur la diversification des activités du PAC en tenant compte des intérêts cantonaux liés au Biopôle. Cette révision nécessite d'établir un avenant à la convention d'équipements de février 2008. Le service a conduit cette opération d'établissement de l'avenant en étroite collaboration avec la Commune d'Epalinges et les services de l'Etat de Vaud.

Réseau-t et réseau de bus à haut niveau de service (BHNS)

Le chef de service est membre de la commission immobilière des Axes forts de transports publics urbains (AFTPU). Dans ce contexte, il a conduit les négociations de plusieurs conventions foncières pour la mise à disposition de parties de parcelles communales pour le futur tramway t1, le réseau des BHNS et ses projets associés comme par exemple la Maison du livre et du patrimoine.

Mensuration officielle

Par sa structure et les qualifications de ses collaborateurs, le service a la compétence d'exécuter les travaux liés à la mensuration officielle et à sa mise à jour (art. 950 du CCS), ainsi que ceux liés aux données de référence des systèmes d'information sur le territoire (SIT).

Le territoire de la Commune comporte actuellement trois types de mensurations cadastrales, à savoir 32 ha de mensuration graphique datant de 1886, 250 ha de mensuration semi-numérique numérisée et 3'898 ha de mensuration numérique entièrement sous forme informatique, couvrant au total 4'180 ha.

Le service est adjudicataire de la mensuration officielle de la zone Saint-François – Bel-Air – Vieille Ville (32 ha), qui est le dernier lot de mensuration officielle à réaliser sur la Commune de Lausanne. Cette opération devrait se terminer en 2016.

Mensuration technique

Le service réalise des relevés techniques particuliers pour les projets communaux ou pour des ouvrages existants : implantations de constructions, levés des détails, acquisitions photogrammétriques, abornements et contrôles de stabilité d'ouvrages les plus divers. Pour l'année sous revue, on peut signaler à titre d'exemples quelques opérations particulières :

- travaux préparatoires et mesures du Grand-Pont en vue de sa réfection ;
- mesures de déformation du tunnel Tridel ;
- contrôles de stabilité dans le cadre des chantiers communaux ;
- contrôles de stabilité d'ouvrages communaux ayant une instabilité connue.



Image du modèle numérique 3D du Grand-Pont



Photo du laser scanner dans le tunnel Tridel

Cadastre des conduites

Concernant le suivi des chantiers, toutes les conduites et canalisations visibles (nouvelles et en service) de la Commune et des opérateurs de télécommunications sont relevées en fouille ouverte sur le domaine public, dans les parcs et les propriétés communales ainsi que sur des parcelles privées à la demande des services gestionnaires. A ce titre, 541 (659 en 2012) permis de fouille ont déclenché 3'118 (2'874 en 2012) interventions des équipes de terrain. Celles-ci ont été mises à jour dans un délai inférieur à la semaine.

Le service a poursuivi le complètement des réseaux dans les zones touchées par le tirage de la fibre optique, dans celles concernées par le déploiement des divers réseaux, dans celles où des chantiers sont prévus ainsi que dans celles donnant lieu à des études ou à des mises au concours.

La mise à jour des chantiers du réseau d'assainissement se fait désormais directement dans le système d'information métier du Service d'assainissement. Une copie quotidienne permet d'avoir une image fidèle dans le système d'information SISOL.

A l'instar de ce qui a été réalisé pour le Service d'assainissement, la mise à jour des chantiers du réseau d'eau d'alimentation se fait directement dans le système d'information métier d'eauservice. Les principaux développements ont été réalisés.

Géodonnées informatiques de référence sur l'agglomération lausannoise

Les différentes bases de données sont continuellement mises à jour, au gré des mutations, actes notariés, levés des constructions et aménagements nouveaux, mise en service des nouvelles mensurations et autres.

Ces informations sont à disposition de tous les services communaux sous forme analogique ou numérique, notamment au travers des systèmes d'informations SISOL, TOPOBASE et Goéland. Elles sont également diffusées sur support informatique et sur papier aux bureaux d'ingénieurs, d'architectes, d'urbanistes et d'aménagistes, menant des études ou des projets sur la Commune. L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), l'Université de Lausanne (UNIL), ainsi que différentes écoles professionnelles et internationales utilisent également ces géodonnées pour leurs exercices pratiques et des études spécifiques.

Centre de compétence de détermination géodésique

Le centre de compétence a introduit des équipements de type «global navigation satellite system» (GNSS) et laser terrestre au sein des services techniques de l'administration communale. Il assure une formation et un accompagnement des collaborateurs en la matière.

Vu les fortes évolutions technologiques attendues dans les domaines GNSS et des tablettes mobiles, le service a décidé d'attendre la stabilité de ces technologies avant de faire des investissements importants et de modifier les processus des travaux de terrain.

DIRECTION DU PROJET MÉTAMORPHOSE

Pour Métamorphose, l'année 2013 a principalement été consacrée à l'affinement des décisions prises au terme de la revue de projet débutée en 2012 et à leur formalisation dans deux documents soumis au Conseil communal : le préavis N° 2013/27, qui présente en détail l'évolution du projet, et le préavis N° 2013/61, qui propose l'adoption du Plan directeur localisé (PDL) des Plaines-du-Loup.

La Tuilière

Ce site est le premier où des travaux devront être effectués. C'est en effet à la Tuilière que les terrains et le stade de football du plateau de la Blécherette seront déplacés afin de permettre la construction d'un écoquartier.

La modification du Plan général d'affectation (PGA) pour la partie nord du site est incluse dans le préavis N° 2013/27. Elle permettra la construction du centre de football, pour lequel les études d'avant-projet se poursuivent. La réalisation de ce centre ne pourra se faire qu'une fois la route de Romanel déplacée, projet cantonal qui devrait débuter en 2014 et pour lequel un financement communal est également inclus dans le préavis N° 2013/27.

Un projet de PPA a été déposé auprès du Service cantonal du développement territorial en mars 2013 pour le sud du site. Son adoption, qui pourra intervenir en 2014, permettra d'accueillir un stade de football de 12'000 places, un centre d'affaires et une interface de transports publics. La Municipalité a arrêté à fin 2013 le principe d'un concours de projet pour le stade, dont la capacité a été fixée à 12'000 places, avec une option pour y inclure les bureaux du Service des sports.

Les Plaines-du-Loup

Le principal événement de communication et de participation de l'année 2013 concernait le site des Plaines-du-Loup, avec la présentation au public du projet de PDL. Fruit d'un important travail d'adaptation mené avec les lauréats du concours d'urbanisme qui a eu lieu en 2010, ce plan était au cœur d'une exposition, de visites guidées, de cafés contact et de tables rondes qui ont vu défiler plus de 1'500 personnes durant les six semaines de sa consultation publique. Le plan doit être adopté par le Conseil communal en 2014.

L'appel d'offres lancé à un bureau d'urbanisme pour l'établissement des PPA a abouti. Les études vont pouvoir débuter sitôt début 2014.

Une procédure de consultation a été menée en novembre et décembre concernant l'attribution des lots aux investisseurs qui construiront les bâtiments privés. Partis politiques, groupements et associations concernées ont ainsi pu se prononcer sur le mode d'attribution prévu, qui respectera des proportions définies de logements subventionnés, à loyer contrôlé et du marché libre d'une part et de types d'investisseurs d'autre part. La Municipalité a réaffirmé dans ce cadre sa volonté de garder une part importante des surfaces de logement et d'activités aux coopératives d'habitation et d'habitants.

Le processus sera décrit dans un préavis au Conseil communal, et les appels d'offres de la première étape, représentant environ 900 logements, seront lancés en 2014.



© Jean-Michel Zellweger + Tribu architecte

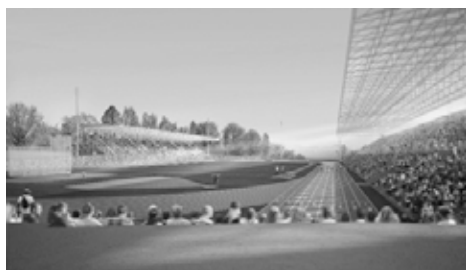
Ecoquartier des Plaines-du-Loup

Les Prés-de-Vidy

Un concours d'urbanisme sera lancé en 2014 sur le site des Prés-de-Vidy où du maïs a été planté en 2013. Une fouille-école de l'UNIL a permis de mettre à jour le premier bâtiment du «vicus de Lousonna» rencontré par les voyageurs en provenance de l'ouest. Les Prés-de-Vidy accueilleront dès 2019 un écoquartier de 3'500 habitants et emplois.

Stade de Coubertin

Plusieurs études, terminées en 2013, permettent de confirmer la faisabilité technique d'une transformation du stade de Coubertin en y aménageant des gradins fixes pour 6'000 spectateurs et des gradins provisoires, ainsi qu'une couverture pour 6'000 spectateurs supplémentaires.



© Marco de Francesco + MCM architectes

Le stade transformé (6'000 places)



© Marco de Francesco + MCM architectes

Le stade avec gradins provisoires Athlétissima (12'000 places)

Malley

Des études techniques et financières ont permis de préciser les contours du projet de construction d'une piscine olympique à Malley, ainsi que la rénovation ou la reconstruction de la patinoire. Ce travail, mené en étroite collaboration avec les communes de Prilly et Renens, avec le Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) et Lausanne Région, a permis de disposer des schémas d'un projet prometteur et enthousiasmant, qui bénéficiera d'un important soutien financier du Canton et de la Confédération. Ici aussi, un concours sera lancé en 2014.

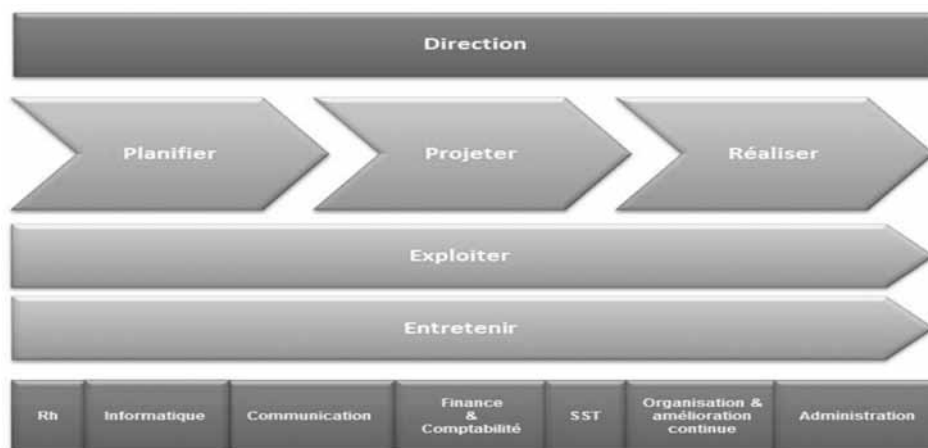
SERVICE DES ROUTES ET DE LA MOBILITÉ (RM)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service des routes et de la mobilité est formé de cinq divisions. Sur la base de la carte des processus ci-dessous, ses missions principales sont :

- la planification de la mobilité en intégrant la stratégie de la régulation du trafic, les différents modes de transport et la politique du stationnement ;
- la conception (projeter) de l'aménagement urbain des espaces publics et leur réalisation ;
- l'exploitation de la voirie communale, en particulier la régulation lumineuse, la signalisation et le stationnement,
- l'entretien des infrastructures communales, comprenant les voies, les places, les objets qui lui sont liés comme le mobilier urbain, les édifices, les ouvrages (ponts, tunnels et murs de soutènement), les installations mécaniques, les ports et les rives du lac, ainsi que le service de propreté et le service hivernal du domaine public.

De par ses missions, le Service des routes et de la mobilité est fortement impliqué dans différents groupes de travail dans le cadre des projets Métamorphose, Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) et Axes forts de transports publics urbains (AFTPU) et la revue du Plan directeur communal (PDCOM).



EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration & finances (R&M)	6.70	5.80	5.90	5.80
Aménagements urbains (R&M)	9.80	9.30	9.80	8.40
AMV (R&M)	1.00	1.00	1.00	1.00
Cellule RH (R&M)	4.50	4.80	4.80	5.10
Construction & exploit. (R&M)	1.00	1.00	1.00	1.00
Coordination (R&M)	2.00	2.00	2.00	2.00
Direction service (R&M)	6.00	5.00	6.00	6.00
Entretien & maintenance (R&M)	10.00	9.00	10.00	10.00
Entretien & travaux (R&M)	4.50	4.50	4.50	4.50

Entretien secteur 3 (R&M)	1.00	1.00	1.00	1.00
Entretien secteur Centre (R&M)	29.00	29.00	29.00	28.00
Entretien secteur Est (R&M)	32.00	30.50	32.00	30.00
Entretien secteur Nord (R&M)	24.00	24.00	24.00	24.00
Entretien secteur Ouest (R&M)	27.00	26.65	27.00	25.65
Entretien secteur Sud (R&M)	32.00	30.00	32.00	30.00
Exploitation & info. (R&M)	10.00	9.00	10.00	10.00
Mobilité (R&M)	8.00	7.90	8.00	7.90
Office signalétique urb. (R&M)	4.00	4.00	4.00	4.00
Planification & projets (R&M)	1.00	1.00	1.00	1.00
Police des constructions (R&M)	1.00	1.00	1.00	1.00
Propreté & qualité (R&M)	5.00	5.00	5.00	5.00
Réalisation (R&M)	12.00	10.90	12.00	9.90
Surveillance dom. public (R&M)	4.00	4.00	4.00	4.00
Unité garage (R&M)	20.00	18.00	20.00	19.00
Unité services généraux (R&M)	10.00	10.00	10.00	10.00
Unité signalisation (R&M)	30.50	28.30	29.50	29.30
Unité transports (R&M)	36.00	35.10	36.00	34.75
Unité travaux (R&M)	32.50	31.50	32.50	28.00
Total service	364.50	349.25	363.00	346.30

Tableau 1.2.- variation de postes

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Unité administrative	
Total service	- 1.5

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration & finances (R&M)	6	5.80	6	5.80
Aménagements urbains (R&M)	10	9.30	9	8.40
AMV (R&M)	1	1.00	1	1.00
Cellule RH (R&M)	6	4.80	6	5.10
Construction & exploit. (R&M)	1	1.00	1	1.00
Coordination (R&M)	2	2.00	2	2.00
Direction service (R&M)	5	5.00	6	6.00
Entretien & maintenance (R&M)	9	9.00	10	10.00
Entretien & travaux (R&M)	5	4.50	6	5.50
Entretien secteur 3 (R&M)	1	1.00	2	2.00
Entretien secteur Centre (R&M)	29	29.00	28	28.00
Entretien secteur Est (R&M)	31	30.50	30	30.00
Entretien secteur Nord (R&M)	24	24.00	24	24.00
Entretien secteur Ouest (R&M)	27	26.65	26	25.65
Entretien secteur Sud (R&M)	30	30.00	29	29.00
Exploitation & info. (R&M)	9	9.00	10	10.00
Mobilité (R&M)	8	7.90	8	7.90
Office signalétique urb. (R&M)	4	4.00	4	4.00
Planification & projets (R&M)	1	1.00	1	1.00
Police des constructions (R&M)	1	1.00	1	1.00
Propreté & qualité (R&M)	5	5.00	5	5.00
Réalisation (R&M)	11	10.90	10	9.90
Surveillance dom. public (R&M)	4	4.00	4	4.00
Unité garage (R&M)	18	18.00	19	19.00
Unité services généraux (R&M)	10	10.00	10	10.00
Unité signalisation (R&M)	29	28.30	30	29.30
Unité transports (R&M)	38	35.10	38	34.75
Unité travaux (R&M)	32	31.50	27	27.00
Total service	357	349.25	353	346.30

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Administration & finances (R&M)	1	1
Construction & exploit. (R&M)	2	2
Réalisation (R&M)	1	0
Unité garage (R&M)	1	0
Unité signalisation (R&M)	2	2
Unité transports (R&M)	2	3
Unité travaux (R&M)	1	1
Total service	10	9

Tableau 2.3 - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	28	16

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	1
Décès	1
Démission	6
Départ à la retraite	6
Fin de contrat	7
Licenciement fin droit traitement	4
Licenciement invalidité totale	1
Licenciement juste motif	2
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	28

CHANGEMENTS DANS L'ORGANISATION INTERNE

L'année 2013 a été marquée par des changements importants, non seulement au sein de la direction du service, mais également par la création de postes clés. Après une période d'intérim de trois mois en 2012, M. Patrick Etournaud a été nommé chef du Service des routes et de la mobilité en remplacement de M. Pierre-Alain Matthey, qui a fait valoir son droit à une retraite anticipée au 31 décembre 2012. En conséquence à ce changement, deux promotions internes ont eu lieu (chef de division Construction & exploitation et chef de section Exécution). Parallèlement à ces recrutements, l'année 2013 a été l'occasion de revoir l'équilibre des compétences au sein de la direction. Ainsi, la répondante en ressources humaines (RRH) du service a été nommée adjointe au chef de service, mettant ainsi à disposition ses compétences d'organisation et de gestion transversale. Ses nouvelles missions principales sont : la mise en place d'outils de pilotage, la planification des ressources humaines affectées aux projets, la coordination des projets transversaux et la gestion des activités liées à l'amélioration continue et l'efficacité du fonctionnement du service. Elle a été remplacée à son poste de RRH.

En outre, l'ancien adjoint au chef du projet Métamorphose a réintégré le service en qualité d'ingénieur adjoint, faisant ainsi bénéficier la direction de son expertise en termes de transports et de mobilité.

A noter également la création d'un poste de gestionnaire des bases de données qui permettra, sous peu, la mise en œuvre d'un outil d'aide à la gestion de l'entretien routier. A terme, cet outil sera complété par de nouvelles modalités comme, par exemple, la gestion du bruit routier et la maintenance des ouvrages et garde-corps dont l'évolution significative du recensement entrepris en 2013 est à relever.

Par ailleurs, notre service a engagé un juriste, dont les compétences seront utilisées conjointement par notre service et par celui de la coordination et du cadastre.

Suite à une réorganisation interne du service, la cellule Coordination a rejoint la division Planification & projets au début de l'année 2013. En avril 2013, un collaborateur rattaché à cette cellule a quitté le service pour rejoindre le Service multimédia. Saisissant l'opportunité de ce départ, l'organisation et les missions de la cellule ont été revues, et le poste vacant été repourvu par voie interne. Ainsi, depuis le mois d'octobre, les ressources et les tâches liées à la gestion de l'occupation du domaine public au travers des autorisations temporaires d'occupation, ainsi que la mise à jour de la page *Chantiers en ville* du site internet de la Ville, ont été transférées dans la division Entretien & travaux pour favoriser les synergies avec d'autres processus en mains de cette division concernant l'occupation du domaine public. Ce transfert de charges de travail permet de libérer le coordinateur de chantiers, et le capital temps ainsi obtenu est investi dans l'établissement d'une planification coordonnée à plus long terme des chantiers et de leur financement afin d'améliorer la vision globale et mieux

préciser les interactions entre les différents chantiers, notamment leur incidence sur l'accessibilité en ville. Par ailleurs, le coordinateur de chantiers participe aux travaux du Groupe des acteurs économiques (GAE), dont la création a été validée par la Municipalité en septembre 2012 et qui sert de relais entre l'administration communale et les milieux économiques. L'objectif est de tisser des liens et de favoriser une meilleure compréhension entre les différents acteurs par la présentation des projets d'aménagements urbains, ainsi que par l'explication des chantiers et leur incidence sur l'accessibilité locale.

Enfin, suite au départ à la retraite du chef des ateliers et magasins de la Ville (AMV), un nouveau collaborateur a été recruté pour le remplacer. Saisissant l'opportunité du départ à la retraite du chef de l'unité Manifestations aux AMV, une redistribution interne des rôles et des missions a été faite, et le poste a été supprimé.

L'année écoulée a également vu la création du groupe Surveillance du domaine public et d'un poste de délégué de l'Observatoire de la propreté qui a été confié au responsable du Groupe propreté-qualité.

FONCTIONS SUPPORT

Ressources humaines

La cellule regroupe les conseillers et assistants en charge des missions RH pour les différentes divisions, unités et sections composant le service. Elle supervise également les actions RH du Service d'urbanisme et de celui de la coordination et du cadastre.

Elle a été étroitement associée aux différents changements organisationnels qui ont jalonné l'année 2013 avec les mouvements internes et les recrutements externes qui en ont découlé. La cellule RH a encore accompagné activement l'encadrement de la division Entretien & travaux dans la finalisation du projet «Entretien 2011», la nomination d'un nouveau chef de l'unité Entretien et la réorganisation profonde des effectifs des secteurs de voirie, cette réorganisation ayant abouti à une réduction du nombre de secteurs de six à cinq (quatre urbains et un forain).

La cellule RH reste un partenaire stratégique du comité de direction et assure ses missions principales de soutien aux cadres et aux collaborateurs du service. Elle tient à jour les descriptions de postes et promeut les actions de co-développement : plans de formation, formations sur mesure, accompagnement des transferts et intégration des collaboratrices et collaborateurs. Un accent particulier a été mis dans le suivi et l'anticipation des cas de maladie en étroite collaboration avec l'USST. Enfin, la cellule RH continue de collaborer activement aux projets RH de la Ville comme Equitas, Horizon RH ou Wave.

Un audit interne de l'unité Travaux a été entrepris suite au constat de dysfonctionnements dans la gestion de l'unité. Les domaines audités ont été : la gestion des ressources humaines, la planification et l'organisation des chantiers, ainsi que la gestion administrative et financière de l'unité. De cette action, 26 mesures ont été définies ; une grande majorité d'entre elles ont déjà été mises en œuvre, et les dernières le seront durant le premier trimestre 2014. La cellule RH a accompagné les collaborateurs pendant cet audit.

Enfin, la Municipalité a validé en décembre deux propositions de changement organisationnel : la création d'une nouvelle division Mobilité et la création d'une section Ouvrages d'art. Ces changements verront effectivement le jour en 2014 et apporteront encore plus d'efficacité et d'expertise à notre service.

Communication

Avec pour but d'accompagner les projets majeurs dans lesquels le service est impliqué et d'informer la population des objectifs et de l'avancement des interventions du service, un poste de chargé de communication a été créé, sans augmentation d'effectif. La création de ce poste a permis l'étude de tous les supports de communication utilisés jusqu'ici par le service. Aujourd'hui, le lien entre le message que le service souhaite adresser à ses usagers et les outils à utiliser est mieux défini. Les supports traditionnels ont été revus, de nouveaux outils ont été élaborés et des documents d'accompagnement pour les chefs de projet ont été conçus (check-list pour la préparation d'une séance publique, par exemple). La création de ce poste a également permis une professionnalisation des relations du service avec la presse, ainsi qu'une mise en réseau avec les autres chargés de communication partenaires.

Sécurité et santé au travail (SST)

Soucieux de la prise en charge des problématiques liées à la santé et à la sécurité au travail de son personnel, le service a remplacé le chargé de sécurité, qui a fait valoir son droit à la retraite à fin 2012, en engageant un collaborateur qui apportera ses grandes connaissances en la matière, notamment dans la sécurité sur les chantiers. Depuis son entrée en fonction, l'intéressé a élaboré diverses directives (aide psychologique d'urgence, entretien des abribus, règlement des chantiers), mis en place et suivi des mesures SST (modification de la station de sablage), dressé un inventaire des substances dangereuses, établi les statistiques accidents et maladie pour les années 2011 et 2012 (2013 en cours), mis à jour de la base de données cartographie des dangers en rapport avec les activités du service (classement par site, par division et par mission), organiser des formations sur les dangers métiers (signalisation des chantiers, ponts-roulants, sensibilisation des chargeurs).

Amélioration continue

Le service s'est fortement engagé dans une démarche de formalisation et d'amélioration continue de son fonctionnement et a mis en place un système qualité en s'appuyant sur le logiciel Optimiso. Cette démarche a permis la revue et la simplification des processus clés du service. Le système Qualité est désormais opérationnel, largement utilisé par les collaborateurs-trices et vécu comme un vrai outil de clarification et d'amélioration continue.

Finances

Sur les 30 mesures retenues dans le cadre du Plan structurel d'amélioration financière (PSAF), 27 ont pu être menées à terme dans le calendrier annoncé, deux ne seront finalement pas mises en œuvre, et une est en négociation avec le Canton et la Confédération (OFROU). Outre l'établissement du budget de fonctionnement, le suivi des comptes et la consolidation du crédit-cadre annuel Travaux/Services industriels, le comité de direction a procédé à la mise à jour du Plan des investissements à dix ans (plus de 60 lignes de crédits) pour répondre au cadre fixé par les Autorités politiques en matière d'investissements, notamment en rapport avec les grands projets comme les AFTPU, le PALM, le réaménagement du domaine public en relation avec l'évolution de la gare de Lausanne et les projets touchant la mobilité en relation avec le projet Métamorphose.

Administration et secrétariat

Nombre de prestations transversales ont été assurées, notamment l'octroi des autorisations temporaires d'occuper le domaine public jusqu'en octobre, charge de travail transférée depuis lors au nouveau groupe appelé Surveillance du domaine public rattaché à la division Entretien & travaux. Le support administratif nécessaire à la délivrance des autorisations pour les procédés de réclame a en outre été assuré en collaboration avec les inspecteurs de l'Office de la signalétique urbaine (OSU). Outre les travaux courants de rédaction, huit préavis et rapport-préavis ont été présentés et ont permis de solliciter deux crédits d'investissement et de répondre à cinq motions, neuf postulats et deux pétitions. A titre indicatif, le service a également répondu à 435 courriers (+2.3 % par rapport à 2012) portant sur des plaintes et des requêtes diverses traitant des motifs suivants :

96	aménagement du domaine public (modération du trafic, zones 30, sécurité des piétons et vélos, etc.)
61	chantiers (coordination, accidents, nuisances, etc.)
5	dégâts causés à un tiers
38	dégradation du domaine public (défauts, dégâts, affaissements, etc.)
13	édicules publics (WC, kiosques, arrêts tl, etc.)
6	gestion de la circulation
5	installations mécaniques (escaliers roulants, ascenseurs, fontaines, etc.)
6	meublier urbain (bancs, bornes, panneaux d'affichage libre, etc.)
6	ouvrages (ponts, dalles, passerelles, murs, éléments de sécurité, balustrades, etc.)
36	piétons
3	ports et rives du lac
19	vélos
19	régulation du trafic (signalisation lumineuse, bornes escamotables, etc.)
66	service de propreté (nettoyage, balayage, lavage, tags, corbeilles, etc.)
16	service hivernal (déneigement, chaussées, trottoirs, etc.)
41	signalisation (marquage routier, signalisation verticale, îlots, etc.)
70	stationnement (sur voirie, zones macarons, P+R, B+R, etc.)
506	506 sujets abordés au total

Informatique

Durant l'année, le personnel de la cellule Informatique a consolidé l'utilisation du portail des prestations internes de la Ville et apporté plusieurs nouvelles fonctionnalités qui améliorent l'interface des utilisateurs. Plusieurs projets de bases de données géo-référencées ont été initiés pour assurer la pérennité des informations et offrir aux différents spécialistes un outil performant d'analyses. Les projets concernant les ouvrages d'art, l'entretien routier, les garde-corps, le mobilier urbain, les passages piétons et les vélos ont été mis en service ou sont en cours de développement. Les bases de données, ainsi que le système d'information géographique utilisés, sont des produits libres (open source) et gratuits.

Ce ne sont pas moins de 478 prestations informatiques qui ont été offertes aux divisions et unités du service durant l'année. Les domaines concernés sont : l'administration des systèmes et des infrastructures métiers dédiées, le développement d'applications et de base de données métiers, le support matériel et applicatif bureautique, ainsi que la gestion du parc de téléphonie mobile du service.

MISSIONS DU SERVICE

Planifier

Le domaine de la planification a été particulièrement marqué par la révision du Plan directeur communal, la mise sur pied de l'Observatoire de la mobilité et le suivi du développement du projet Métamorphose sur le site nord. Le dossier du Plan directeur communal a suscité des réflexions sur toutes les thématiques liées à la mobilité, allant de la hiérarchie du réseau,

à la stratégie de régulation et à la politique du stationnement, définissant la future politique de la mobilité lausannoise pour les 15 prochaines années. La première brochure de l'Observatoire de la mobilité, recueil de données sur la mobilité et son évolution, est parue au mois de mai 2013, répondant ainsi au programme de législation de la Direction des travaux.

Projeter

En ce qui concerne les projets d'aménagement, l'activité 2013 s'est articulée autour de la conception de divers projets de réaménagements en lien avec le PALM ou le Plan des investissements (route de Berne, rue César-Roux, avenue de Rhodanie, avenue du Chablais, voie de mobilité douce le long des voies CFF), mais aussi en lien avec les chantiers coordonnés ou des mesures particulières visant à améliorer la qualité et la sécurité de l'espace public, telles les mesures prises sur l'avenue d'Echallens en lien avec la circulation du LEB. Il peut être également relevé la mise en place de la zone 30 de Malley et un précieux travail de recensement et d'évaluation de l'ensemble des traversées piétonnes qui est sur le point d'aboutir.

En outre, le service a eu une forte implication dans le cadre du suivi des grands projets comme les AFTPU (tramway et BHNS entre Confrérie et Saint-François), pour les procédures de mise à l'enquête des passerelles de mobilité douce du Martinet et de Maillefer, du barreau routier de l'Essert, de la route de Romanel, du PAC Vennes et du passage inférieur de Tivoli-Sévelin, ainsi que pour les études préliminaires de la RC76.

De nombreuses séances publiques ont été organisées afin de partager les projets communaux avec les usagers, à l'exemple de César-Roux, et l'animation du Groupe d'accessibilité piétons (GAP) a permis d'échanger tout au long de l'année sur différents thèmes et projets touchant la problématique des déplacements piétonniers et des personnes à mobilité réduite. C'est dans ce même état d'esprit que la déléguée vélos a animé le Groupe deux roues légers (GDRL) avec les membres des associations représentatives des cyclistes lausannois.

Pour sa part, la section de la Police des constructions a analysé quelque 390 projets de construction ou de transformation sur fonds privés, soumis à l'analyse par le Service d'urbanisme. Des projets importants par leur image ou leur impact ont été analysés, tels que le Musée cantonal des Beaux-Arts à l'ouest de la gare CFF, la 4^e voie CFF entre Lausanne et Renens, l'installation provisoire d'un commerce sur le domaine public de la place de la Sallaz. La section a participé à l'examen de plans d'affectation cantonaux, notamment le PAC DMEX au Solitaire, et de plans de quartier comme celui de la Maison du livre ou du chemin des Falaises.

A titre informatif, durant l'année écoulée, la cellule Coordination a enregistré 680 nouvelles annonces de chantiers sur le domaine public de la part des services communaux, soit une baisse de 11% par rapport à 2012.

Réaliser

Des chantiers importants et particulièrement médiatisés, tels que l'aménagement de la place de la Sallaz et la réalisation du premier tronçon de bus à haut niveau de service (BHNS) sur l'avenue de Chailly ont accompagné l'année passée en revue. Il convient également de relever la fin des chantiers de réaménagement de l'avenue Edouard-Dapples, du chemin de la Prairie, de l'avenue de Montoie et du chemin de la Grangette. Les travaux d'entretien et de renouvellement des revêtements routiers ont permis de traiter plus de 20'000m² dont les principales interventions ont touché : les chemins du Noirmont, de Praz-Berthoud, du Grésy et du Levant, ainsi que la route des Saugealles et celle de Berne (voie montante entre Boissonnet et Fourmi) et l'ouest du carrefour de Chauderon. Les mesures de sécurisation du LEB, le long de l'avenue d'Echallens, ont été réalisées en un temps record, dès les autorisations reçues, par le personnel du bureau technique, celui de l'unité Travaux et les peintres de l'unité Signalisation et marquage.

Parallèlement, le suivi de réalisations telles que le réaménagement des avenues Dapples et de Chailly, de la place de la Sallaz et de la vélo-station de la gare ont été des moments importants.

Dans le cadre de la campagne de renouvellement des structures, il est à relever l'achèvement de la réfection du passage supérieur de l'avenue de Provence. De plus, le renforcement du mur du chemin de Boston, ainsi que la réfection du mur de Saint-Etienne (sous la cathédrale) ont été réalisés. La démolition des estacades en béton armé de l'avenue du Léman lancée en début septembre a laissé place au bétonnage de la nouvelle structure qui s'est achevé juste avant la fin de l'année. La campagne de remise en état des fontaines a suivi son cours avec le traitement de cinq objets supplémentaires. Des travaux liés à des projets d'envergure ou emblématiques ont fait l'objet de cérémonies d'inauguration particulières. Il s'agit notamment de la nouvelle passerelle pour les piétons de la Sallaz, la réfection des Escaliers-du-Marché et de l'horloge Countdown des Jeux Olympiques à Ouchy.

Exploiter

Signalétique urbaine (OSU)

Le 8 mai 2013, la Municipalité a confié au service la mise aux enchères publiques, via internet (www.ricardo.ch), de quelque 585 anciennes plaques de rues. La démarche, entreprise de septembre à mi-octobre, a rencontré un franc succès auprès de la population lausannoise et des internautes qui ont pu ainsi acquérir un petit morceau de patrimoine. A la clôture de l'opération, la recette a atteint un montant approchant CHF 100'000.–.

L'année 2013 a permis de formaliser un nouveau concept pour l'affichage sur le domaine public et privé communal sous la forme d'une directive. Un groupe de travail et de suivi pluridisciplinaire constitué sous l'égide de l'OSU a ainsi créé les bases permettant, après obtention d'un accord municipal, de lancer un appel d'offres qui aboutira dans le courant 2014 à la signature d'une nouvelle convention de partenariat avec une société d'affichage.

S'agissant des procédés de réclame, il a été délivré 756 autorisations (+38.5% par rapport à 2012) pour la pose de 1'481 procédés de réclame (+17.5% par rapport à 2012).

Régulation du trafic

L'éclairage par LED des feux lumineux est aujourd'hui installé sur 90% des carrefours lausannois et les carrefours des sites de Rhodanie-Bains, de Berne-Fourmi et de Tivoli-Provence ont été renouvelés.

La centrale de trafic, qui héberge également les 13 carrefours de la Commune de Pully, a fait l'objet d'une mise à jour, cinq ans après sa mise en service. Le remplacement des 20 dernières caméras de télé-circulation analogiques par des installations numériques a été mené à terme en 2013, et les caméras sont maintenant hébergées sur le serveur de vidéosurveillance mutualisé du SOI.

Le parc de bornes électriques en service s'élève à 17 installations, notre service ayant repris celles jusqu'ici gérées par le Service des parcs et domaines dans les zones de détente de Vidy. La plus ancienne, celle de l'accès au stade Samaranch, a été remplacée en 2013, et une nouvelle est en cours de montage sur la place de la Sallaz.

Les neuf compteurs de trafic permanents ont été mis en service il y a plus de 22 ans. Cinq d'entre eux ont été remplacés en 2013 et communiquent par le réseau informatique de la Ville. Les quatre derniers seront changés en 2014.

Stationnement

S'agissant du stationnement public, la Ville dispose d'environ 22'000 places voitures sur son territoire urbain, chiffre relativement stable depuis plus de dix ans comme le montre le tableau ci-dessous.

	2000	2005	2010	2013
Payantes sur voirie	4'842	4'892	3'961	3'942
Payantes en parkings-relais (P+R)	1'189	1'365	2'591	2'489
Payantes en parkings longue durée (PLD)	0	1'079	2'639	2'395
Gratuites limitées (régies par disque)	8'650	11'093	13'317	13'170
Gratuites illimitées	6'904	3'325	3	0
Total arrondi	21'600	21'800	22'500	22'000

Comme chaque année, la section en charge du stationnement a planifié et coordonné le remplacement d'horodateurs (planification sur huit ans). Aujourd'hui, ce ne sont pas moins de 60 machines qui acceptent les cartes de crédit, de débit et de paiement sans contact.

Durant l'année écoulée, le service de piquet est intervenu à 114 reprises sur l'ensemble du parc de machines et d'installations dont il assure l'entretien.

Surveillance du domaine public

Les tâches liées à l'occupation et à la surveillance du domaine public effectuées jusqu'alors par les secteurs de voirie ont été regroupées au sein d'un nouveau groupe appelé Surveillance du domaine public, lequel a également repris la mission de délivrer les autorisations d'occuper provisoirement le domaine public. Cette nouvelle organisation permet une amélioration du traitement des demandes émanant des entreprises et une optimisation des délais de traitement. Restant dans la logique de la surveillance du domaine public, ce groupe est responsable de la gestion des dégâts causés au mobilier urbain et de la remise en état des lieux (dépôts de plaintes et demandes de prestations pour les réfections). Durant l'année 2013, les 1'050 permis d'occupation du domaine public payants délivrés, dont 380 permis pour des places de stationnement, ont permis l'encaissement de quelque CHF 615'000.—.

Ateliers et magasins de la Ville (AMV)

Forts de plus de 100 collaboratrices et collaborateurs, les AMV fonctionnent comme support au sein du service, ainsi que pour d'autres services communaux en termes de logistique et de prestations artisanales, notamment au travers des demandes de prestations dont le détail est énoncé ci-dessous. Ils assurent l'essentiel de leurs prestations sur le domaine public et ses équipements. Ils interviennent également sur des biens communaux à la demande. Les AMV offrent leurs prestations dans les domaines suivants: électricité, appareilleurs, menuiserie, mécanique et carrosserie, signalétique, marquage routier, signalisation verticale, serrurerie, transport, brossage/lavage des routes, déneigement/salage des routes, curage des sacs de routes, fosses, vidange des corbeilles à déchets, mise à disposition de matériels pour les manifestations, y compris les drapeaux, entretien des installations mécaniques se trouvant sur le domaine public, gestion des refuges de Sauvabelin et gestion et distribution des carburants, de matériels et de pièces (magasins).

Unité Services généraux (USG)

L'année écoulée s'est traduite par la poursuite d'une collaboration étroite avec le SALV (Service achat et logistique Ville) pour que le projet de gestion des stocks des AMV et de l'unité Travaux par LausaShop aboutisse au début 2014 (analyse des articles, installation de bornes WIFI aux endroits stratégiques sur les sites concernés). Par ailleurs, un module de réservation a été intégré au portail des prestations du service afin d'améliorer la gestion des panneaux d'information au public utilisés lors de chantiers. Enfin, un système de répondeur téléphonique pour la location des refuges de Sauvabelin a été mis en place pour simplifier les contacts avec les locataires.

Unité Garage (UGa)

Cette unité a poursuivi l'entretien des poids lourds de la Ville, à l'exception de ceux des pompiers, soit environ 70 véhicules, ainsi que des machines et des agrégats (compresseurs, débroussailleuses, mono-axes, etc.), soit plus de 600 unités. Au total, quelque 2'840 ordres de travail ont été satisfaits en 2013. Un nouveau lift pour poids lourds a été installé dans l'atelier. Il convient de relever ici que les travaux de génie civil ont été entièrement réalisés en interne avec la collaboration du bureau technique pour le dimensionnement et celle du personnel de l'unité Travaux pour la réalisation.

Unité Manifestations (UMa)

Suite au départ à la retraite du chef d'unité, le poste a été supprimé et les missions réorganisées au sein des AMV. Le support logistique aux manifestations et le pavoiement communal sont désormais gérés directement par une secrétaire administrative et le chef des AMV. Les activités de menuiserie, d'électricité et d'appareillage ont été rattachées à l'unité Signalisation et marquages. Durant l'année écoulée, la menuiserie a notamment poursuivi et terminé la rénovation des marches en chêne des Escaliers-du-Marché.

Unité Signalisation et marquages (USM)

Outre les travaux de rafraîchissement du marquage ou de modifications liées à la mise en place de projets d'aménagement, cette unité a été particulièrement sollicitée pour le balisage provisoire des grands chantiers lausannois tels que Chailly, Sallaz et Dapples. Dans le cadre du renouvellement de l'installation de signalisation lumineuse du carrefour Tivoli-Provence, elle a également été en charge de la mise en place d'un giratoire provisoire. L'atelier de signalétique a instauré une nouvelle collaboration avec le Service de secours et d'incendie en réalisant la décoration de trois de leurs véhicules. La décoration du nouveau poste mobile de la Police municipale a également été confiée à cet atelier.

Unité Transport (UTp)

En matière de véhicules, un nouveau camion trois essieux avec pont basculant, ainsi qu'un véhicule léger de type pick-up sont venus compléter le parc existant. Cette unité a par ailleurs vu ses prestations augmenter fortement en assurant notamment près de 1'500 transports pour SPADOM pour le transport de bois à la Compostière de la Tuilière, l'évacuation des tailles d'arbres, le ramassage des feuilles, le ravitaillement de leur dépôt en matériaux divers (limanat, sable, copeaux). Enfin, l'introduction de la taxe au sac a eu pour conséquence une demande accrue en matière de prestations liées à la vidange des corbeilles.

Statistique des demandes de prestations

Demandes reçues	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Delta 2012-2013
Appareilleur	12	38	122	152	142	133	-9
Carrosserie	3	3	8	4	11	16	5
Décoration	10	16	8	13	8	34	26
Electricité	31	26	57	81	62	109	47
Magasins	15	11	44	70	46	17	-29
Mécanique	6	14	17	15	43	36	-7
Menuiserie	95	80	109	131	192	162	-30
Nettoyage tags	65	62	105	55	265	348	28
Serrurerie	1	6	25	36	61	249	188
Signalisation	271	300	334	390	308	250	-58
Transports	1'536	1'945	2'151	2'469	3'212	4'682	1'470
Travaux	190	271	282	398	398	780	382
Support informatique	0	0	0	0	0	479	319
Propreté et qualité	0	0	0	0	0	41	39
Exploitation	0	0	0	0	0	16	16
Total	2'232	2'815	3'212	4'024	4'965	7'352	2'387

Entretien

Nettoyage, lavage, balayage

Une dégradation importante du niveau de la propreté du domaine public a été constatée ces dernières années, en particulier en ce qui concerne le littering, l'affichage sauvage, les tags et graffitis, ainsi que les déjections canines. Afin de combattre efficacement ce phénomène, la Municipalité a approuvé la création d'un Observatoire de la propreté pour coordonner les actions et dégager les synergies entre les différents services de la Ville confrontés à la problématique de

la propreté (routes et mobilité, assainissement, parcs et domaines, logement et gérances, sports). Cet organe, présidé par le directeur des Travaux, a pour but de réunir autour d'une table les principaux acteurs communaux pour définir les actions prioritaires à entreprendre. La première séance a eu lieu en mai 2013. Durant l'année écoulée, trois actions ont été entreprises : assermentation et formation du personnel, règlement et signalétique pour les parcs publics et sensibilisation dans les écoles.

Par ailleurs, la mise en œuvre du projet «Entretien 2011» a permis d'optimiser les tournées de balayage. En effet, l'évolution du domaine public, les comportements des usagers (littering, incivilités), les nouvelles technologies disponibles et les méthodes de travail ont rendu nécessaire une adaptation des ressources. Les mesures validées par la Municipalité en août 2012 permettront une économie pérenne d'environ CHF 600'000.– par année. Le dimensionnement des tournées de balayage et le choix des équipements et des machines (deux balayeuses de trottoirs et 14 aspirateurs de rues supplémentaires) ont occasionné un investissement important en temps pour l'encadrement de la division Entretien et travaux. La mise en place des mesures retenues prendra effet dès janvier 2014. Jusqu'ici les tâches d'entretien du domaine public étaient réparties dans six secteurs (cinq urbains et un forain) qui présentaient de grandes différences en quantité d'employés et en superficie, provoquant de fortes disparités dans les charges de travail, notamment pour le personnel chargé du nettoyage mécanisé. Dans le contexte du projet «Entretien 2011», et afin de remédier à cette problématique, un redimensionnement des secteurs a été entrepris, notamment en prenant en considération les aspects topographiques (paliers d'altitudes) et démographiques (densité des zones) de la Ville. Le nombre des secteurs a été réduit à cinq au lieu de six dès octobre 2013.

Les tournées de vidange des corbeilles à déchets ne sont pas dimensionnées de façon optimale. Certaines corbeilles sont vidées alors qu'elles ne sont pas entièrement pleines et d'autres le sont tardivement et débordent. Ceci est d'autant plus problématique qu'avec l'entrée en vigueur de la taxe au sac, les déchets récoltés dans les corbeilles ont augmenté d'environ 40%. Afin de remédier à cette dérive, une analyse a été entreprise dans le but de définir les points critiques et d'activer les mesures correctives nécessaires (adaptation du nombre de corbeilles, modification des tournées). Ces mesures prendront effet au début de l'année 2014.

WC publics

Une vingtaine de WC, qui selon des critères d'insalubrité, d'accessibilité, d'emplacement et de fréquentation, ne correspondaient plus aux exigences actuelles, ont été fermés durant le premier trimestre 2013, permettant une diminution des frais d'exploitation des édifices publics de l'ordre de CHF 200'000.– par année. Liée à cette action, une réaffectation des locaux ainsi libérés est en cours d'étude avec le Service du logement et des gérances. Outre ces fermetures, une campagne de mise à sec d'urinoirs (28 unités) a été initiée en 2013 et se poursuivra en 2014, permettant une forte diminution des consommations d'eau et, par la même, une économie notable de quelque CHF 240'000.– par année.

Déneigement

L'informatisation, en 2013, des tournées du service hivernal grâce au système de navigation embarquée V-Pad constituera un outil de gestion efficace permettant une localisation de chaque véhicule en temps réel et l'optimisation de la gestion des imprévus en facilitant, si besoin, l'interchangeabilité des ressources en fonction de leur position sur le territoire communal. Les responsables en charge du service hivernal aux AMV possèdent maintenant un outil offrant la possibilité de visualiser les images de télé-circulation, leur offrant ainsi une aide précieuse pour déterminer les ressources à mobiliser et prioriser les interventions sur la voirie publique.

En outre, pour être plus réactif durant la période hivernale, le site des AMV a été équipé de deux silos à sel d'une capacité de 50 tonnes chacun, dont une grande partie de la réalisation a été entreprise à l'interne avec la collaboration du bureau technique pour le dimensionnement et le suivi des travaux, ainsi que du personnel de l'unité Travaux pour le génie civil. Ces équipements permettront de réduire notablement le temps de chargement des véhicules et d'optimiser les interventions mécanisées du déneigement.

SERVICE D'URBANISME (URB)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service d'urbanisme exerce les attributions qui lui sont conférées par la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) :

- en ce qui concerne l'établissement des plans d'urbanisme (plan directeur, plan général d'affectation, plans partiels d'affectation) ;
- ainsi que la police des constructions, pour le contrôle de la conformité de tout projet de construction avec les plans et règlements.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (Urbanisme)	5.50	5.50	5.50	5.50
Atelier maquettes & expositions	4.00	4.00	4.00	4.00
Autorisation (PC)	14.20	13.20	15.20	14.20
Environnement (Urbanisme)	2.00	2.00	2.00	2.00
Patrimoine (Urbanisme)	1.00	1.00	1.70	1.50
Planification (Urbanisme)	10.70	10.60	10.00	9.00
Total service	37.40	36.30	38.40	36.20

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Unité administrative	
Total service	+ 1.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (Urbanisme)	6	5.50	6	5.50
Atelier maquettes & expositions	4	4.00	4	4.00
Autorisation (PC)	14	13.20	15	14.20
Environnement (Urbanisme)	2	2.00	2	2.00
Patrimoine (Urbanisme)	1	1.00	2	1.50
Planification (Urbanisme)	12	10.60	10	9.00
Total service	39	36.30	39	36.20

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
	0	1
Total service	0	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprentis ni aspirants)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	4

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	1
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	3

En dehors du travail lié à la gestion courante du personnel et aux mouvements intervenus au cours de l'année, le conseiller RH du service a contribué à :

- la réorganisation de l'unité administrative de l'office de la Police des constructions. Le but de cette réorganisation est d'optimiser l'organisation du travail à moyen-long terme avec les effectifs disponibles, dans la mesure où ceux-ci sont limités et ne permettent actuellement pas de réaliser la mission de l'office dans de bonnes conditions (surcharge de travail permanente, délais longs pour les demandes de permis). Le déploiement de cette réorganisation débuté en 2013 devrait se poursuivre jusqu'en 2015. Toutefois, cela ne règlera pas les difficultés liées au manque de personnel et à la complexification des procédures ;

- la création d'une nouvelle place d'apprentissage au sein du service par l'engagement d'une apprentie employée de commerce. La stabilisation de l'équipe administrative suite aux nombreux mouvements de personnel en 2012 permet aujourd'hui au service de contribuer à nouveau à la formation d'apprenti-e-s;
- la poursuite de la mise à jour de toutes les descriptions de postes du service. Fin 2013, 60% des descriptions de postes ont été actualisées et signées, les 40% restants devraient l'être dans le courant du premier semestre 2014.

SECTION PLANIFICATION

Plans partiels d'affectation

Le nombre de procédures de plan d'affectation en cours est toujours important. Fin décembre 2013, il était de 46. La Municipalité a ouvert 8 nouvelles procédures de plan en 2013.

Sept plans ont été mis à l'enquête publique :

- PPA concernant l'IMD à l'avenue de Rhodanie
- PPA Vernand Cour-Camarès et barreau de l'Essert
- MPGA Tuilière Blécherette et route de Romanel-sur-Lausanne
- PAC Biopôle de Vennes
- PPA EolJorat, Pré-de-la-Bressonne et Sainte-Catherine
- PPA concernant l'hôtel Royal-Savoy – avenue de Cour et Ouchy
- PQ concernant la Maison du livre et du patrimoine – route des Côtes-de-Montbenon

Huit plans ont été approuvés par le Conseil communal :

- MPGA concernant l'Esplanade de Bellerive
- PPA concernant l'Ecole hôtelière – Chalet-à-Gobet
- PPA Petit-Rocher – avenue de Beaulieu et rue du Maupas
- PPA avenue de Rhodanie et chemin du Muguet
- PPA concernant les parcelles comprises entre l'avenue des Bergières, l'avenue Jomini, l'avenue du Mont-Blanc, la promenade du Bois de Beaulieu et le chemin du Presbytère
- PPA concernant les Fiches – chemin de Bérée
- PPA concernant la FITA – chemin de Praroman
- PPA chemin de Praz-Gilliard

Sept plans ont été mis en vigueur par le Département de l'intérieur (DINT) :

- PPA quartier de Bellevue
- MPGA concernant l'Esplanade de Bellerive
- PPA concernant l'Ecole hôtelière – Chalet-à-Gobet
- PPA Petit-Rocher – avenue de Beaulieu et rue du Maupas
- PPA avenue de Rhodanie et chemin du Muguet
- PAC 317 La Lovaire au lieu-dit Bois-Genoud (DCMI)
- PAC 319 du Bois d'En-Bas (DCMI)

Un plan fait l'objet d'un recours à la Cour de droit administratif et public :

- PPA Beaulieu concernant les parcelles comprises entre les avenues des Bergières, Jomini, Mont-Blanc, la promenade du Bois de Beaulieu et le chemin du Presbytère

Un plan fait l'objet d'un recours au Tribunal fédéral :

- PAC MCBA

L'année 2013 est de nouveau une année record en matière de planification (voir tableau). Le Conseil communal a été sollicité en urgence à de multiples reprises et a répondu favorablement à ces nombreuses sollicitations.

Statistiques sur les procédures en cours

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Procédure en cours	19	20	42	41	47	47
dont MPGA, PPA ou PQ	17	17	34	34	38	41
dont PAC	2	3	5	5	7	5
dont PDL	0	0	3	2	2	1
Mises à l'enquête publique	2	4	6	6	8	7
Approbations par le Conseil communal	4	4	3	5	2	8
Mises en vigueur par le département cantonal	3	3	2	3	4	7

Les sept plans d'affectation approuvés par le Canton ont les caractéristiques suivantes :

- PPA quartier de Bellevue : protège les qualités environnementales et patrimoniales du quartier tout en permettant quelques constructions nouvelles et des agrandissements de faible ampleur ;
- MPGA concernant l'Esplanade de Bellerive : restitue la zone des rives du lac au secteur qui avait été réaffecté par le plan d'affectation cantonal du MCBA. Le projet de musée se développera finalement à proximité de la gare de Lausanne ;
- PPA concernant l'École hôtelière – Chalet-à-Gobet : permet l'agrandissement de l'école et la construction de nouveaux logements dont une partie sera réservée aux étudiants ;
- PPA Petit-Rocher – avenue de Beaulieu et rue du Maupas : permet l'agrandissement des bâtiments dont l'affectation est mixte (environ 17'000 m² de surface plancher nouvelle) ;
- PPA avenue de Rhodanie et chemin du Muguet : permet la construction d'un nouveau bâtiment de bureau d'une surface d'environ 3'000 m² de surface brute de plancher ;
- PAC 317 La Lovaire au lieu-dit Bois-Genoud : réservé à une décharge contrôlée de matériaux inertes ;
- PAC 319 du Bois d'En-Bas : réservé à une décharge contrôlée de matériaux inertes.

DOSSIERS DE PLANIFICATION LIÉS À MÉTAMORPHOSE

En tant que service métier, le Service d'urbanisme a œuvré sur les planifications des trois sites majeurs du projet. Ses différents collaborateurs travaillent régulièrement en collaboration avec la cellule Métamorphose et les autres services impliqués pour suivre l'avancement, débattre des options et coordonner leurs actions.

PLAN DIRECTEUR COMMUNAL

Les divers mandats attribués en 2012 ont permis l'avancement des études, la mise en relation et la coordination des divers thèmes : urbanisme, paysagisme, mobilité et écologie, d'une part, évaluation environnementale stratégique, EES d'autre part. L'étude économique réalisée par DevCom a permis de saisir la marge de manœuvre qu'a l'Autorité municipale dans le présent domaine. Le mandat pour les études liées au patrimoine urbain, bâti et végétal a nécessité plus de séances de coordination que prévu. Il est aujourd'hui terminé mais nécessite de développer encore certains aspects. Avec un cofinancement du canton de Vaud, un mandat pour la prise en compte des ressources du sous-sol, Deep-City a été attribué à l'été 2013. Les résultats sont attendus au premier trimestre 2014.

Le diagnostic terminé, considérant notamment les périmètres faisant l'objet de planification en cours, a permis de définir une approche différenciée du territoire, accompagnant sa mutation, au centre-ville, dans les quartiers, dans les zones foraines, et de définir un nombre restreint de sites majeurs d'intervention. Le processus annoncé dans le rapport-préavis N° 2010/64, a été poursuivi. Six séances du COPIL ont eu lieu. Des échanges avec la CCUT ont eu lieu au cours de quatre séances fructueuses. Parallèlement, cinq séances du groupe technique, regroupant des représentants de divers services ont permis d'enrichir l'approche et les stratégies. Des réunions de coordination entre services et/ou avec les mandataires se tiennent hebdomadairement.

Le calendrier prévoyant une approbation du PDCOM par le Conseil d'Etat fin 2015 demeure la cible.

AGGLOMÉRATION / RÉGION

Le Service d'urbanisme assure le suivi des études de planifications menées à l'échelle du PALM et des schémas directeurs. Il assure également le pilotage du Schéma directeur Centre Lausanne (SDCL).

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

- PALM 2007. La réalisation des mesures du PALM 2007 se poursuit. Pour faciliter la gestion financière des mesures issues du PALM 2007 et des mesures des projets de génération suivante, le PALM a mis en place un outil informatique de planification financière, utilisé par tous les partenaires du projet d'agglomération.
- PALM 2012 (PALM de 2^e génération révisé). Le projet d'agglomération déposé en juin 2012 à la Confédération a fait l'objet d'un rapport technique provisoire en mai 2013. Reconnaisant l'efficacité des mesures prévues dans le projet, la Confédération attribue au PALM un taux de contribution de 35% pour les mesures en liste A du PALM 2012, pour un total de CHF 135.19 millions. Certaines des mesures déposées ont toutefois été repriorisées. Pour Lausanne, c'est le cas notamment du métro m3, dont la priorité est reportée de la liste A (2015-18) à la liste B (2019-2022). Les décisions techniques de mai 2013 ont été confirmées dans le projet d'«Arrêté fédéral sur la libération des crédits du programme en faveur du trafic d'agglomération à partir de 2015», déposé en consultation de juin à octobre 2013.

Les arguments en vue d'une repriorisation du métro m3 ont été développés à plusieurs reprises auprès des partenaires de l'agglomération et auprès des offices fédéraux. Ils ont été rappelés dans une prise de position du SDCL au terme de la consultation fédérale. De concert avec le Canton, une solution alternative, visant à réaliser au moins la portion gare-Flon du m3, a été proposée en raison des besoins urgents à satisfaire.

- Guide environnemental du PALM. Dans la continuité de l'étude "Parc, nature et paysage" (PNP), de l'"Etude environnementale stratégique" (EES) et du PALM 2012, le PALM a élaboré un guide environnemental à l'échelle de l'agglomération, comprenant des fiches de mesures stratégiques et un outil d'aide à la prise en compte de la nature et de l'environnement dans les projets d'urbanisation et d'infrastructures. Il sera adopté et publié en 2014.

- Stratégie d'implantation des tours dans l'agglomération. Conçue comme une boîte à outils, cette stratégie servira d'aide à la planification et à l'évaluation des futurs projets de tours dans l'agglomération. La validation de l'étude a été repoussée à plusieurs reprises pour préciser les conditions de mise en œuvre de la stratégie.

Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL)

- Chantier 2: Secteur Malley. Suite au concours d'urbanisme et d'espaces publics réalisé dans le secteur de Malley-Centre, deux PPA ont été élaborés. Le premier PPA, concernant des terrains se trouvant sur les communes de Prilly et de Renens et propriétés de Lausanne et des CFF, a été déposé à l'examen préalable en 2013.

Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)

- Chantier 1: Axe Lussex – Bel-Air, Plan directeur localisé intercommunal. Le mandat d'étude pour l'élaboration d'un Plan directeur localisé intercommunal sur les territoires de Lausanne-Vernand et Romanel, a été attribué en 2013, suite à un appel d'offres. Le projet final devrait être adopté début 2016.
- Chantier 4a – Volet C: Planification agricole. Cette étude innovante, démarrée en 2011, constitue le troisième volet du chantier 4a. Elle vise à étudier et comprendre la place de l'agriculture périurbaine dans le nord lausannois, intégrant pour ce faire les agriculteurs du nord lausannois, regroupés en association. Le rapport final devrait être présenté en 2014.

Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL)

La collaboration avec le SDEL concerne essentiellement des questions de mobilité. Elles sont menées au besoin en fonction des études.

Schéma directeur Centre Lausanne (SDCL)

La Commune de Lausanne partage avec sa voisine Epalinges plusieurs projets communs, tels que le développement du Biopôle de Vennes et le réaménagement de la route de Berne en particulier. Longtemps ponctuelles, les relations entre les deux communes se sont intensifiées depuis l'élaboration du PALM 2012.

La constitution du SDCL à fin 2012 a formalisé ces relations et permis d'intégrer la Commune d'Epalinges à un schéma directeur. Comprise dans le périmètre compact du PALM, Epalinges ne faisait jusqu'alors partie d'aucun schéma.

Plusieurs prises de positions conjointes, sous l'égide du SDCL, ont été élaborées en 2013, notamment sur des études du PALM. Relevons également plusieurs actions de communication conjointes, comme la publication d'une plaquette explicative et l'organisation avec le SDNL, d'une manifestation grand public à la Blécherette, en présence de la Conseillère fédérale Doris Leuthard (25 mai 2013).

ESPACE PUBLIC

Membre permanent de la structure espace public, l'architecte-urbaniste a participé régulièrement aux séances hebdomadaires du Bureau des espaces publics (BEP) qui a comme rôle la gestion des projets. Le développement des projets est confié aux différents Groupes des espaces publics (GEP) formés par les collaborateurs des différents services selon la nature des enjeux. Ceux-ci sont présentés mensuellement à la Commission des espaces publics (CEP) pour décision. En plus de participer à cette structure, l'architecte-urbaniste a pris part à la COPROJ, séance mensuelle destinée au débat autour des projets des Axes forts.

Il a également participé à différents groupes de travail dont les principaux sont :

- la réalisation de l'espace public du quartier du Rôtillon. Au courant de l'année 2014, les Lausannois pourront profiter de plus de 1'500 m² de nouveaux espaces publics en plein centre-ville, au quartier du Rôtillon ;
- le traitement des espaces publics majeurs liés au tram ont nécessité des études plus précises autour des stations suivantes : Galicien, Prélaz-les-Roses, ETML, EPSIC, place de l'Europe ;
- l'étude de requalification de l'avenue César-Roux ;
- l'élaboration du master-plan des espaces publics du quartier de Sévelin ;
- les préconisations concernant les espaces publics dans le cadre du PDCOM ;
- la conception de la rampe PMR proche de la station du métro m2 à Vennes ;
- les expériences concernant l'aménagement *Scuba Sallaz-Plage* ont été capitalisées sous forme d'un livre publié fin 2013. L'ouvrage pose un regard sur les aménagements temporaires comme une solution positive, souple et économe pour faire vivre des espaces publics en attente d'un aménagement définitif à long terme. La possibilité de transposer l'expérience à d'autres lieux de la ville, comme la place du Tunnel, la place de la Riponne ou encore le quartier de Sévelin est en cours d'étude.

DÉVELOPPEMENT DURABLE / ENVIRONNEMENT

Office de coordination des risques environnementaux (OCRE)

Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de protection de l'environnement, l'OCRE a répondu aux sollicitations des usagers et des partenaires de l'administration.

La Délégation aux risques environnementaux (DRE) s'est réunie le 3 avril 2013 pour aborder les thèmes liés au suivi de la qualité de l'air, à l'assainissement du bruit routier et à la révision du PDCom.

L'OCRE est partie prenante pour le nouveau PDCom en assurant notamment le suivi et la bonne intégration de l'Evaluation environnementale stratégique (EES) et du mandat Deep City.

A l'échelle plus locale, il a assuré le suivi de plusieurs études ou notices d'impacts sur l'environnement en relation avec le développement des plans de quartier (Sévelin, Falaises, Vallon, Tuilière, Plaines-du-Loup, Bérée).

Dans le domaine de la protection contre le bruit, il a poursuivi le développement des études d'assainissement du bruit routier pour la zone urbaine ainsi que des études complémentaires pour le suivi de l'efficacité des mesures d'accompagnement mises en œuvre dans le secteur de la Sallaz.

Dans le domaine de la protection de l'air, l'OCRE a mis en évidence l'évolution de la qualité de l'air sur le territoire communal et a participé au suivi des études relatives à la présence de poussières fines dans le secteur nord-est. En outre, il participe à la révision du plan des mesures OPair sous la responsabilité de la Direction générale de l'environnement.

Pour le surplus, il a assuré, d'une part, la coordination dans le développement du projet relatif à la plate-forme du Pôle muséal (PAC n° 332) et, d'autre part, la conduite des études d'avant-projet pour le secteur Pôle Gare dont le suivi du plan de quartier des Epinettes. En complément, il participe à l'instruction des procédures d'enquêtes publiques en regard de la loi sur les routes (LR) et de la loi fédérale sur les chemins de fer (LCdf) ainsi qu'au suivi des exigences environnementales des services cantonaux.

Dans le domaine des déplacements et de l'aménagement de l'espace public, l'OCRE a participé aux séances du Comité (CEP) respectivement du Bureau des espaces publics (BEP). Ce dernier a consacré l'essentiel de ses réunions à l'examen de projets de réaménagement de la voirie. En ce qui concerne le projet des AFTPU, outre le suivi des contraintes de l'étude d'impacts sur l'environnement, le chef de l'office a participé aux séances de COPROJ.

PROTECTION DU PATRIMOINE BÂTI

Dans le cadre de la convention signée en 2010 entre le canton de Vaud et la Ville de Lausanne, les réunions mensuelles avec le conservateur cantonal des monuments se poursuivent et permettent de traiter les dossiers communs et de maintenir des échanges sur la pratique de la conservation du patrimoine. Les rencontres bimestrielles avec des représentants de Patrimoine Suisse-Vaud sont maintenant bien établies.

L'année 2013 a été marquée par la création d'un poste d'adjointe à 50% permettant de décharger la déléguée de certains dossiers. La cellule Patrimoine a ainsi traité plus de 370 affaires concernant des objets recensés, en application de la LATC et de la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS). La déléguée a participé à 469 réunions, internes ou externes; 132 déplacements sur le terrain lui ont permis de formuler des objectifs de conservation et de répondre aux questions des architectes ou propriétaires.

Les échanges précédant le dépôt de la demande d'autorisation permettent une meilleure prise en compte de la substance historique dans le projet d'architecture et facilitent ensuite le traitement des dossiers. La déléguée a été confrontée à plusieurs reprises à des travaux de démolition réalisés avant que le projet soit mis au point et l'autorisation délivrée, impliquant des dénonciations à la préfecture. Cet état de fait est regrettable et ne contribue pas à développer des relations de confiance entre les milieux de la construction et ceux de la conservation du patrimoine.

Plusieurs cas mettent en évidence la difficulté de protéger le patrimoine dans un contexte de densification urbaine et d'économies d'énergie. La question de la surélévation d'immeubles protégés suivant les gabarits réglementaires du PGA de 2006 est souvent en conflit avec des objectifs de conservation de leur valeur patrimoniale. La mise aux normes énergétiques, lorsqu'elle s'applique sans nuance à des bâtiments du 19^e ou du début du 20^e siècle ne permet pas de préserver l'identité architecturale de notre Ville. La conservation du bâti de qualité est elle-même une démarche relevant du développement durable.

Deux monuments en mauvais état de conservation, celui du lieutenant Astouin sur le site de la Tuilière et celui érigé à la mémoire de César-Roux à l'ancien Hôpital cantonal ont nécessité des mesures de sauvetage d'urgence avant leur déplacement dans le cadre de Métamorphose et du PAC CHUV.

Plusieurs dossiers de documentation photographique de qualité professionnelle et/ou d'études historiques ont été réalisés en amont des démolitions prévues, notamment concernant l'ancien motel de Vert-Bois au Chalet-à-Gobet, propriété de l'Ecole hôtelière, un immeuble à la rue de l'Ale, le hangar de l'aviation militaire à la Blécherette, concerné par Métamorphose, et des bâtiments artisanaux et de logements à la rue du Maupas, qui disparaîtront pour construire un important immeuble de logements. Ces documents sont déposés respectivement au Musée historique et aux Archives de la Ville. L'adjointe à la déléguée a réalisé une étude historique à propos du parapet du quai d'Ouchy qui permet d'orienter les décisions relatives à sa réfection, au vu de son mauvais état.

La déléguée a participé à des nombreuses réunions de travail concernant divers aménagements urbains, l'impact de Lausanne Jardins 2014, ou encore les Axes forts de transports publics. Les réflexions autour du Pôle Gare ont impliqué un engagement tant en ce qui concerne le volet urbanistique que celui des interventions sur le patrimoine propriété des CFF. Le travail du Groupe d'accompagnement patrimoine (GAMS) constitué à l'initiative des CFF et réunissant des représentants de la Confédération, du Canton et de la Ville, a permis de trouver des solutions pour le développement nécessaire des infrastructures de la gare dans le respect de sa valeur patrimoniale.

Plusieurs plans partiels d'affectation ont requis une approche historique afin de préserver les qualités patrimoniales de leur périmètre, en particulier celui du Beau-Rivage et celui de Saint-Laurent.

La révision du PDCOM a nécessité un investissement important de la part de la déléguée pour suivre, en collaboration avec SPADOM, le mandat d'études «Patrimoine urbain, bâti et végétal» mais aussi pour porter la dimension patrimoine dans la réflexion en cours sur l'évolution de notre cité.

Alors que Lausanne est répertorié comme un site d'importance nationale au sens de l'Inventaire fédéral des sites construits à protéger (ISOS), le travail fin de terrain a débuté à l'automne sous la responsabilité de l'Office fédéral de la culture (OFC). L'ouvrage consacré à Lausanne devrait être publié en 2015.

Ouverte au public dans les locaux de Flon-Ville, l'exposition ...*Question de temps, question de point de vue...* a suscité le vif intérêt d'un public varié, notamment par le biais du site internet du journal 24Heures. Elle confrontait des images anciennes du fonds photographique du service d'urbanisme à des vues contemporaines prises selon le même point de vue, témoignant ainsi d'une ville en mutation.

Les Journées européennes du patrimoine étaient organisées cette année sur le thème *Feu et lumière*. L'ouverture du cinéma Capitole en collaboration avec la Cinémathèque suisse a permis de faire découvrir les coulisses du bâtiment ainsi que la cabine de projection à un public familial et très intéressé, qui a pu assister également à des projections de films anciens à propos de Lausanne. Une promenade nocturne sous la conduite de la mandataire du Plan Lumière a permis de découvrir l'importance de la lumière dans la perception de la ville de nuit.

La déléguée a poursuivi sa collaboration avec l'EPFL dans le cadre de l'Unité d'enseignement architecture et réhabilitation consacré cette année encore à des immeubles propriétés de la Commune. Elle a participé à une visite-découverte publique de la propriété du Désert organisée par SPADOM et a fait découvrir aux membres de la SIA Vaud le remarquable ensemble du Belvédère, où cette association professionnelle tenait son assemblée annuelle.

Elle participe au groupe de travail «formation continue» créé en partenariat entre NIKE (Centre national d'information pour la conservation des biens culturels), l'Office fédéral de la culture et ICOMOS-Suisse (International Council on Monuments and Sites). La déléguée a publié sous le titre «En haut ou en bas : stades lausannois et ambitions olympiques» une contribution à la revue «Patrimoine vaudois».

La déléguée et son adjointe ont participé à la réunion des services romands de conservation du patrimoine qui s'est tenue à Genève. Ces rencontres et visites de chantier sont des lieux d'échanges et de réflexion sur la pratique de la conservation et la déontologie de la restauration.

DÉMARCHES PARTICIPATIVES

En 2013, le service a poursuivi, développé et initié plusieurs démarches participatives.

Pour le secteur du Vallon, la première étape de la démarche participative avait abouti en 2011 à la définition par consensus de 45 objectifs pour le développement du quartier (regroupés autour de trois axes majeurs : conservation et développement du quartier, vie de quartier, et mobilité). En 2012, la démarche participative est entrée dans une deuxième étape, plus opérationnelle. Celle-ci a consisté en la réalisation de mandats d'étude parallèles (MEP) portant sur l'ensemble du quartier et répondant aux objectifs précités. Cette dynamique participative de réflexion et d'échanges, enclenchée en 2010, et poursuivie en 2011 et 2012, s'est prolongée en 2013. Le groupe de suivi habitant s'est en effet réuni à deux reprises à partir de l'été, un rythme de rencontre qui sera prolongé en 2014.

Des processus participatifs ont accompagné d'autres secteurs faisant l'objet de planifications. C'est le cas notamment du secteur de Sévelin, pour lequel une démarche de concertation est en cours de mise en œuvre. Outre les propriétaires, les principaux acteurs moteurs du quartier – acteurs culturels, acteurs de la formation notamment – ont été rencontrés. En 2014, le processus de concertation se renforcera avec une ouverture vers d'autres acteurs du quartier (habitants, usagers).

D'autres planifications en cours – comme le secteur Petit-Château, En Contigny, l'Ecole hôtelière, l'IMD, les Bergières – ont fait l'objet de démarches de concertation, destinées aux propriétaires, parfois également aux riverains voire à d'autres acteurs concernés, afin de discuter du contenu des futurs plans d'affectation.

Le Plan directeur communal enfin, entré dans un processus de révision depuis 2012, repose sur une volonté d'impliquer tous les acteurs de la société civile. L'année 2013 a ainsi été rythmée par un nombre important de séances de travail avec les associations, partis politiques, experts, services communaux et services de l'Etat. L'implication de ces acteurs dans la démarche est différenciée : de l'information à la co-construction (ateliers de travail «world café», interviews, tables-rondes), toutes les échelles de la participation sont déployées dans le processus d'élaboration de ce document d'orientation.

OFFICE DE LA POLICE DES CONSTRUCTIONS (OPC)

La tâche de l'Office de la police des constructions (OPC) découle principalement des articles 17 et 104 de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC). Son premier rôle consiste à faire observer les prescriptions légales et réglementaires, ainsi que les plans en matière d'aménagement du territoire et de constructions. Ainsi, l'Office assure la gestion des dossiers de constructions et les renseignements au public et aux professionnels de la branche.

Pour cela, des séances préalables ont lieu dans les locaux de l'administration réunissant les architectes, maîtres de l'ouvrage et techniciens de l'OPC. Tous les projets présentés sont pris en charge et l'OPC soumet à l'enquête publique ceux qui doivent l'être, procède ensuite à leur analyse après avoir demandé l'avis d'autres services concernés de l'administration communale et cantonale, puis, après une synthèse des clauses y afférentes, les présente à la Municipalité pour, cas échéant, délivrer les permis de construire.

Trois collaborateurs de l'office ont quitté leur poste durant l'exercice 2013, et les démarches de recrutement de remplaçants ainsi que leur formation ont compliqué la tâche de l'OPC.

La vérification de conformité des projets, ainsi que les 436 oppositions/interventions ont nécessité 2'421 rapports/analyses (2'330 en 2012, 2'048 en 2011), de même que la participation à 689 séances de travail (791 en 2012, 671 en 2011) avec des constructeurs, administrés et autres services de l'administration communale. Il est à relever que le nombre et la durée des réunions avec les requérants ainsi que le nombre de renseignements dispensés tant par téléphone que par courriel est en constante augmentation et représente une part importante de l'activité des collaborateurs. L'Office a encore pris part, le plus souvent en collaboration avec les avocats de la place, à l'instruction des procédures de recours en matière de construction à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal. Le nombre et le déploiement d'actes administratifs toujours plus complexes s'est confirmé et a nécessité un effort considérable de l'ensemble des collaborateurs de l'Office. Il est dû entre autres aux facteurs suivants: le nombre de projets déposés par les constructeurs potentiels est toujours conséquent (489 en 2013, 423 en 2012, 494 en 2011, 472 en 2010, 535 en 2009, 538 en 2008, 506 en 2007). Au surplus, les autres textes législatifs toujours plus complexes, dont les autorités communales, doivent tenir compte dans l'application de la loi sur l'aménagement du territoire, engendrent des difficultés supplémentaires dans la présentation des dossiers de demande de permis de construire par les professionnels et non professionnels de la branche. Le nombre croissant d'oppositions et de recours déposés (voir tableau ci-après) marque surtout la plus grande complexité de nombreux dossiers.

Parmi les projets autorisés en 2013, on peut relever la construction, après démolition, d'un centre d'hébergement pour personnes âgées au chemin de Praz-Lau 5 futur; la construction, après démolition, d'un nouvel immeuble de logements et de commerces (Coop, UBS, Migros) à l'avenue de la Sallaz 47-51 et à la route de Berne 1; la construction de deux immeubles mixtes administratifs et logements au chemin de Bérée 4 A à D futur et de quatre immeubles d'habitation au chemin de Bérée 8 A à 12 C futur; la construction après démolition de cinq immeubles d'habitation et d'activité à l'avenue de Sévelin 15; la construction, après démolition, de deux bâtiments d'habitation au chemin de la Grangette; la construction de cinq groupes de quatre villas au chemin du Chalet-de-Praroman 4 à 4 E futur; la construction de deux bâtiments de trois villas au chemin de Craivavers 28 et 30 A à C futur; la construction, après démolition, de deux immeubles type Minergie en PPE au chemin des Sauges.

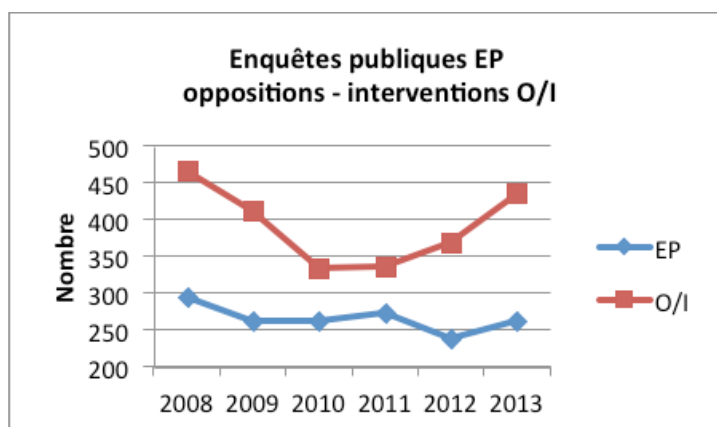
En marge de ce qui précède, les secrétariats de l'OPC et du Service d'urbanisme assurent la permanence des guichets d'enquêtes publiques.

En application de l'article 68a du RLATC, entré en vigueur le 1^{er} mars 2008 et qui prévoit les objets non soumis à autorisation sous certaines conditions, 45 décisions ont été prises en 2013 (47 en 2012, 35 en 2011, 10 en 2010) pour dispenser certains petits ouvrages de la procédure d'autorisation.

Les tableaux ci-après expriment une synthèse du traitement des dossiers.

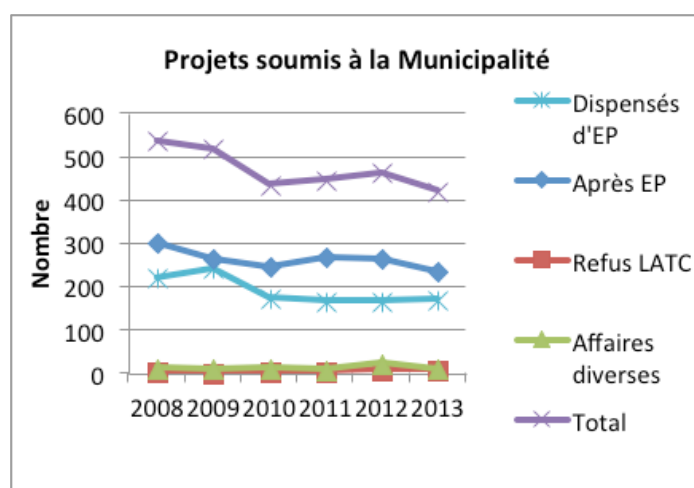
Enquêtes publiques et oppositions/interventions

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Enquêtes publiques	295	262	262	273	239	263
Oppositions/Interventions	468	413	334	327	369	436



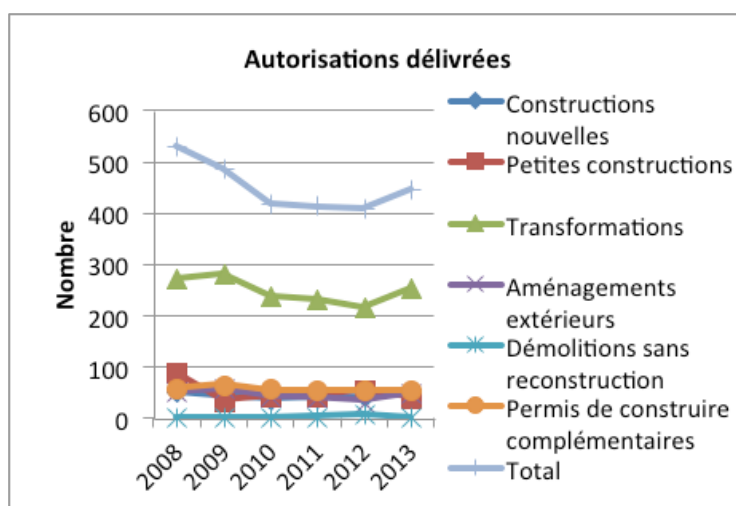
Propositions soumises à la Municipalité

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Projets dispensés d'enquête publique	221	243	173	167	167	168
Projets après enquête publique	302	265	248	269	266	234
Refus LATC	2	1	3	3	8	8
Affaires diverses	11	10	12	8	23	10
Total	536	519	436	447	464	420



Permis de construire, permis de construire complémentaires et autorisations délivrés

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Constructions nouvelles (villas, immeubles d'habitation, administratifs et commerciaux, garages enterrés)	53	43	38	40	42	49
Petites constructions (garages- boxes, couverts, pavillons, installations techniques, etc.)	90	35	42	44	56	40
Transformations	274	282	238	232	217	254
Aménagements extérieurs	52	58	42	40	32	48
Démolitions sans reconstruction	3	3	2	4	8	2
Permis de construire complémentaires	60	66	57	55	54	56
Total	532	487	419	415	409	449



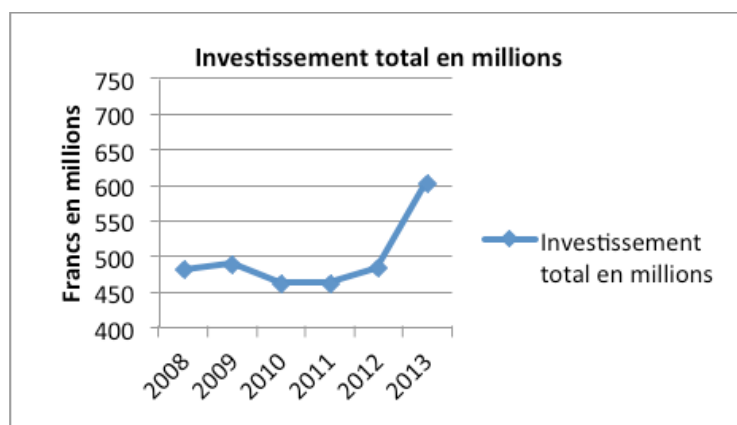
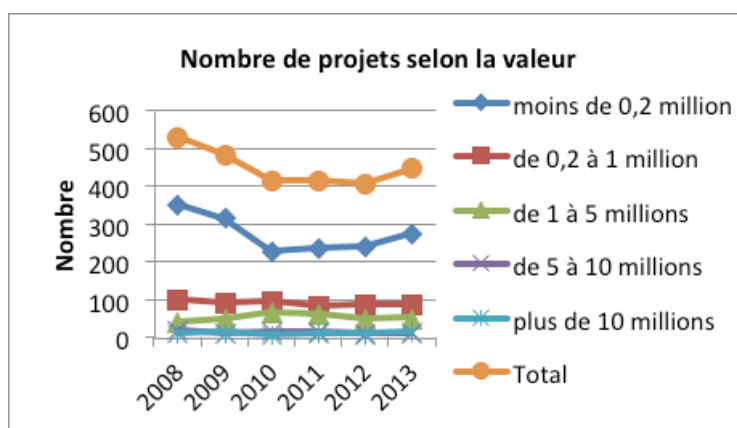
Durée

La durée moyenne de traitement des dossiers, avec ou sans enquête publique, est la suivante :

Détail du traitement – nombre de jours	2012	2013
Dossiers soumis à autorisation avec enquête publique, de l'ouverture de l'enquête à la délivrance du permis	143	171
Dossiers soumis à autorisation sans enquête publique, de la réception du projet à la délivrance du permis	61	131

Valeur des investissements selon leur coût annoncé

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Projets de (en CHF) :						
moins de 0.2 million	354	317	229	237	243	277
de 0.2 à 1 million	103	94	98	87	90	90
de 1 à 5 millions	42	49	67	64	52	53
de 5 à 10 millions	21	13	16	15	14	13
plus de 10 millions	12	14	9	12	10	16
Total des projets	532	487	419	415	409	449
Investissements total (en millions pour les projets > 200 KF)	482	490	463	463	484	604



Parcage : nombre de places autorisées

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Parkings souterrains	710	418	331	517	402	825
Garages-boxes et couverts extérieurs						
Places de parc extérieures	98	15	23	44	34	26
	320	137	436	144	183	98
A supprimer	310	257	303	111	210	367
Total	818	313	487	594	409	582

Demandes de rénovation et réfection de façades

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	119	103	84	102	95	124

Recours déposés

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	15	26	12	17	21	20

Courrier sortant (lettres)

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	2906	3117	2930	3012	2833	3083

ENQUÊTES PUBLIQUES NE DÉCOULANT PAS DE LA LATC

En 2013, le Service d'urbanisme a assuré l'affichage et le suivi de 13 enquêtes publiques pour des projets qui ne relèvent pas de la police des constructions au sens de la LATC, pour le compte d'autres entités fédérales et cantonales, telles que l'Office fédéral des transports (OFT), l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI (IFICF).

Ces enquêtes ou consultation ont été coordonnées par l'OCRE, qui a assuré le suivi des procédures en faveur de services tiers de la Commune, du Canton ou de la Confédération. Elles ont porté sur les objets suivants :

- projet ATR automatisation et modernisation du tronçon de ligne – loi fédérale sur les chemins de fer (LCdF);
- nouvelles stations transformatrices Fiches Nord et Fiches Sud – loi sur les installations électriques (LIE);

- route cantonale 559-B-P hors traversée de la localité – projet de réaménagement de la RC 559-B-P – loi sur les routes (LRou);
- projet de radio ferroviaire sur le tronçon Lausanne-Fribourg – LCdF;
- projet de radio ferroviaire GSM-R ETCS niveau 2 – tronçon Lausanne-Bex – LCdF;
- gare de Renens et 4^e voie Lausanne-Renens – LCdF;
- élargissement de la chaussée de l'avenue de Valmont et construction d'un mur de soutènement – LRou;
- route cantonale 601-B-P hors traversée de la localité – projet de requalification du tronçon Vennes-Croisettes – publication des décisions d'allègement – LRou;
- projet de radio ferroviaire GSM-R ETCS niveau 2 des CFF sur le tronçon Lausanne-Genève – LCdF;
- adaptation de la zone de défrichement et retrait du bâtiment projeté sous la rampe Vigie-Gonin – LCdF;
- adaptation du faisceau des Paleyres- CFF – LCdF;
- ligne souterraine 50kV entre Pierre-de-Plan et Expo – LIE;
- route cantonale 453-B-P – projet du Barreau nord de l'Essert-Vernand-Dessous – LRou.

Le Service d'urbanisme est également chargé de l'affichage des enquêtes que mènent les services communaux (une enquête en 2013, quatre enquêtes en 2012, trois enquêtes en 2011, deux enquêtes en 2010).

POLICE DES CONSTRUCTIONS – HYGIÈNE DES BÂTIMENTS

La création et transformation de locaux commerciaux dont les installations servent à la fabrication, à la transformation, au stockage et à la vente de denrées alimentaires ont donné lieu à :

- 248 requêtes pour examen de locaux commerciaux ont été enregistrées,
- 63 dossiers d'enquête relatifs à la création ou à la transformation d'établissements publics ont été étudiés,
- 200 observations ont été formulées,
- 59 rapports de fin de travaux ou de réouverture ont été rédigés.

Ces demandes ont nécessité 452 interventions par lettre, rapport, téléphone ou contrôle ultérieur.

Dossiers de mise à l'enquête et salubrité de la construction :

Sur les 567 dossiers d'enquête de construction examinés en vue de la délivrance des permis de construire ou de transformer, 347 dossiers présentaient des lacunes. Ils ont fait l'objet de 1'108 remarques relatives à des questions de salubrité.

Plaintes du public - réclamations enregistrées en 2013 :

- 39 relatives à l'humidité, la moisissure et la température trop basse ou trop élevée,
- 9 relatives à des infiltrations d'eau, des refoulements d'eaux usées et des problèmes d'eau chaude et froide,
- 20 relatives à des odeurs intérieures diverses et contrôle de gaz CO,
- 29 relatives à la présence d'animaux, d'insectes et de rongeurs,
- 62 relatives à un problème de ventilation,
- 52 relatives à l'entretien de logements,
- 13 relatives à des ordures ménagères,
- 6 relatives à l'entretien de la cage d'escaliers et des locaux communs,
- 5 relatives à l'entretien des parcelles et des abords des immeubles,
- 14 relatives à des nuisances extérieures diverses, odeurs, feux,
- 119 relatives aux locaux commerciaux.

Ces 368 plaintes et requêtes ont donné lieu à 434 interventions par lettre, rapport, téléphone et contrôle ultérieur.

SECTION ATELIER DES MAQUETTES

Les tâches de l'atelier des maquettes comprennent la réalisation de maquettes et la mise à jour de maquettes au 1:500^e de l'ensemble du territoire urbain et au 1:200^e de la zone centrale – l'organisation d'expositions et le suivi photographique de la transformation de la Ville.

L'élaboration de projets de maquettes, activité traditionnelle de l'atelier, a occupé la majorité du temps de ses collaborateurs. Métamorphose au 1:500^e à été élargi avec la finition de quatre maquettes supplémentaires au sud de la zone (avenue du Grey, avenue des Bergières, avenue de France, avenue d'Echallens). Une mise à jour du projet de TRIBU Architecture a été réalisée. La maquette concernant le plan de quartier et le PPA de la zone Sévelin-Sébeillon a été agrandie de quatre nouveaux modules. Plusieurs projets ont été réalisés sur ce secteur. Deux modules concernant Pôle Gare et l'avenue d'Ouchy ont été construits sur un projet de neufs modules. Divers projets concernant le secteur de la Clochette, de même que sur la maquette du centre-ville 1:200^e (transformations sur le bâtiment abritant Manor). La maquette de la cathédrale au 1:50^e pour le Musée historique de Lausanne a, quant à elle, continué d'occuper 1 ept durant l'année.

L'atelier des maquettes a également participé à la mise en place d'expositions telles que *Conseil des jeunes* (SJL), *M'en fous!... Y ramassera!* (SPADOM), *...Question de temps... question de point de vue* (URB), aux Journées du patrimoine, à la conférence de presse des musées, à la manifestation Lausanne - Ville du goût.

Enfin, il a effectué divers travaux de publication au bénéfice de divers services ou entités, tels que la Bibliothèque municipale, les Journées du patrimoine, RM, SPADOM, la prévention routière, le Triathlon 2013, la Semaine olympique et DevCom. En ce qui concerne l'activité photographique de l'atelier, il a entretenu, en relation avec les différents PPA, la mise à jour des archives du Service d'urbanisme. De plus, des photographies ont été réalisées pour le Service d'architecture (concours Barreau Vigie-Gonin et réservoir-avenue de la Sallaz). D'autre part, en collaboration avec le SOI, l'atelier a continué le transfert des archives photographiques du service sur la base de données photographiques permettant ainsi l'accès des images aux différents services et directions intéressés. Enfin, divers travaux d'appui ont été effectués pour le Service d'urbanisme et DevCom.

Finalement, le travail intensif de l'atelier en termes de production de maquettes, notamment celles au 1:500^e, pose toujours le problème de l'espace à disposition, trop exigu dans les locaux existants et ne permettant pas de montrer les maquettes (1:200 [6 m x 4 m] et 1:500 [11 m x 15 m]), dont le rôle didactique auprès du grand public est avéré. Une solution a été trouvée avec la mise à disposition d'une partie des locaux du premier étage du bâtiment de Côtes-de-Montbenon 7. Ce local ne sera toutefois pas assez grand pour y exposer les grandes maquettes dans leur entier.

SERVICE D'ARCHITECTURE (ARCH)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Les missions confiées au Service d'architecture sont les suivantes : direction d'opérations de construction, études diverses, contrôle de mandats, gestion de procédures d'appels d'offres et de concours, conseils techniques et juridiques aux services communaux maîtres d'ouvrages, inspection des constructions, prestations de conseil en matière du droit des marchés publics

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Section administration	6.80	6.80	6.80	6.80
Section analyses et inspection	8.50	8.00	8.50	8.50
Section études et construction	15.20	14.10	15.20	13.10
Total service	30.50	28.90	30.50	28.40

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Total service	0

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Section administration	9	6.80	9	6.80
Section analyses et inspection	9	8.00	10	8.50
Section études et construction	15	14.10	14	13.10
Total service	33	28.90	33	28.40

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Section études et construction	1	1
Total service	1	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	2

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	3

La section Analyse et inspection a engagé une architecte responsable analyse et inspection à 50% dès le 1^{er} mars 2013. Le chef du bureau des marchés publics a fait valoir son droit à la retraite à la fin de l'année 2013.

Le Service d'architecture a transféré (sans compensation) au Service de la coordination et du cadastre le poste, vacant depuis 2012, de chef de projet Métamorphose pour le site des Prés-de-Vidy. Ce poste est destiné à renforcer la gestion du projet Pôle Gare.

Un poste d'architecte chef-fe de projet est vacant depuis la démission de sa titulaire en septembre 2013.

Par ailleurs, en 2013, le Service d'architecture a accueilli huit stagiaires dessinateur-trice en bâtiment pour des durées de trois à cinq jours. Ces jeunes ont été accompagnés par une collaboratrice dessinatrice dans la découverte du métier.

ORGANISATION

En janvier 2013, le Service d'architecture a obtenu, sans déviation, sa troisième certification ISO 9001:2000. Le système de management permet à la direction du service d'avoir de bons outils de pilotage basés sur l'amélioration constante.

La cheffe de service a également assumé la direction des concours organisés par le Service d'architecture et participé en tant que membre professionnel du jury aux opérations suivantes :

Maître d'ouvrage Ville de Lausanne :

- Réservoir du Calvaire : concours de projets d'architecture et d'urbanisme en deux degrés pour la valorisation des parcelles 3201 et 3202 par la construction de 150 à 180 logements
- Maison du Désert : mandats d'étude parallèles pour la rénovation, transformation et réaffectation en maison de quartier et locaux à usage de fondations, d'institutions ou d'associations
- Lausanne Jardins 2014 : concours d'idées, avec l'Association jardin urbain
- FAP – bâtiment administratif de Chauderon 4 : concours de projets pour l'animation artistique du bâtiment (présidence du jury)

Maîtres d'ouvrages privés :

- Les Fiches-lot 11 (Bérée) : concours de projets d'architecture pour la construction de logements dans le quartier de Bérée 2, organisé par la Société Immobilière Lausannoise pour le Logement (SILL)
- Les Fiches Nord : concours de projets d'architecture pour la construction de logements, organisé par la Fondation Lausannoise pour la Construction de Logements (FLCL)
- Nouveau siège CIO : concours de projets d'architecture pour le nouveau siège, organisé par le Comité International Olympique (CIO)

La cheffe du service a participé aux conseils des fondations suivantes :

- Pro Habitat
- Fondation Lausannoise pour la Construction de Logements (FLCL)

La cheffe du service a participé aux groupes de travail suivants :

- Agenda 21
- Comité de conduite pour le projet Equitas
- Comité de pilotage (COFIL) Métamorphose

- Comité PDCom – études relatives au patrimoine urbain, bâti et végétal – groupe de suivi
- Comité des espaces publics
- Cellule de coordination Pôle Gare

La cheffe de service a continué à présider le groupe de travail «amiante», et les analyses des bâtiments classés en priorité 2 se sont poursuivies. Sauf imprévu, il reste trois bâtiments à analyser, le recensement des bâtiments propriétés de la Ville se terminera donc en 2014.

Il n'a été constaté aucun cas critique de forte concentration d'amiante nécessitant des mesures d'assainissement immédiate. Les méthodes de travail et la mise en œuvre d'analyse systématique en cours de travaux s'est bien mise en place.

MARCHÉS PUBLICS

Le centre de compétence des marchés publics conseille et renseigne les services communaux confrontés aux procédures marchés publics. Il les accompagne pour les questions juridiques et administratives. Le centre de compétence est aussi l'organe qui gère, au sein de la Ville, les problématiques liées à la plateforme informatique de publication des appels d'offres, Simap.

Au cours de l'année 2013, la déléguée aux marchés publics a dispensé au Centre d'éducation permanente (CEP), en collaboration avec le Canton, trois cours d'une demi-journée sur les fondements des marchés publics aux cadres et spécialistes intéressés par ce thème.

A leur demande, au mois de juin 2013, elle a aussi donné ce cours aux collaborateurs du Service des bâtiments de l'Université de Lausanne.

Au cours du mois de septembre et octobre, la déléguée est aussi intervenue lors de trois soirées dédiées au thème des marchés publics organisées par l'Union des communes vaudoises (UCV) à travers le Canton.

En 2013, grâce à ce travail de formation continue et de sensibilisation, aucun recours n'a été enregistré auprès du Service d'architecture.

ÉTUDES ET CONSTRUCTIONS

La section Etudes et constructions met ses compétences à disposition des services communaux maîtres de l'ouvrage (MO). Les prestations fournies comprennent pour l'essentiel :

- des conseils divers
- des études de faisabilité
- l'organisation de concours d'architecture ou d'investisseurs
- le suivi de mandats externes, la coordination et la gestion de projet
- la planification, l'étude, la réalisation et la direction de travaux pour les mandats internes
- des expertises
- le suivi des travaux de garantie

A la fin de l'année, la section Etudes et constructions gérait un portefeuille de 94 affaires dont huitante en activité.

Les affaires suivies comprennent des projets de diverses importances financières. De manière générale, les affaires de grande importance financière sont confiées à des mandataires externes, les affaires de faible à moyenne importance sont traitées en interne.

Il n'y a pas nécessairement de corrélation entre la charge de travail et la valeur financière d'une affaire.

La situation des projets les plus importants au 31 décembre 2013 se présente comme suit :

Concours

- Voir sous Organisation

Projets à l'étude

Mandats externes :

- Maison du Désert – transformation du bâtiment en Maison de Quartier
- Musée historique – transformation de la muséographie
- Rue Neuve 2 – rénovation, transformation de l'immeuble
- Place du port d'Ouchy – transformation rénovation des cabanons
- La Tuilière – construction de neuf terrains de football et vestiaires

- St-Roch – assainissement de la salle de gym
- Collège de Petit-Vennes – transformation en centre de vie enfantine (CVE)
- Collège de Montblesson – transformation en CVE
- Beaulieu La Tour – aménagements extérieurs

Mandats internes :

- Montétan – assainissement du bâtiment
- Théâtre de Vidy – assainissement cuisine et bar
- Vallée de la Jeunesse, Espace des inventions – création d'un local
- Vallée de la Jeunesse – assainissement de la toiture de la Rotonde
- Collection de l'Art Brut – intégration d'un ascenseur
- Centre de vie enfantine de Montelly – assainissement partiel
- Chablais 46 – réorganisation des locaux
- Fontaine des Meules – transformation d'une cabane
- Collège de Béthusy – assainissement, transformation
- Château Rochefort – rénovation de l'appartement
- Refuge de Sauvabelin – construction nouvelle
- Service achat et logistique Ville (SALV) – surfaces de stockage
- Parc de Denantou – transformation local dépôt, vestiaires
- Boissonnet – agrandissement de l'APEMS
- Centre d'aviron – rénovation, transformation
- Boscal – assainissement et transformation du hangar et des dépôts
- Ferme des Saugealles – transformations intérieures

Projets d'exécution, en chantier ou en fin de travaux

Mandats externes :

- Bellerive plage – assainissement des installations techniques
- Musée Romain de Vidy – extension du bâtiment
- La Rama – simulateur incendie
- Calvaire, réservoir – coordination de projet
- Béthusy – construction d'une salle VD3 et d'un APEMS
- Valentin – assainissement de l'enveloppe
- Chauderon 4 – transformation, assainissement du bâtiment

Mandats internes :

- Collège de la Barre – assainissement de la toiture et création de classes dans les combles.
- Collège du Vieux-Moulin – infiltrations d'eau
- Maison-de-Quartier de Chailly – travaux de garantie.

Projets terminés (suivi des garanties)

Mandats externes :

- Théâtre de l'Arsenic – transformation
- Collège de Boissonnet – assainissement de la toiture
- Mon-Repos, villa – rénovation du hall, des escaliers et des ponts-perrons
- Pontaise 33 – transformation du temple en maison de quartier (St-Luc)
- Opéra de Lausanne – nouvelle cage de scène

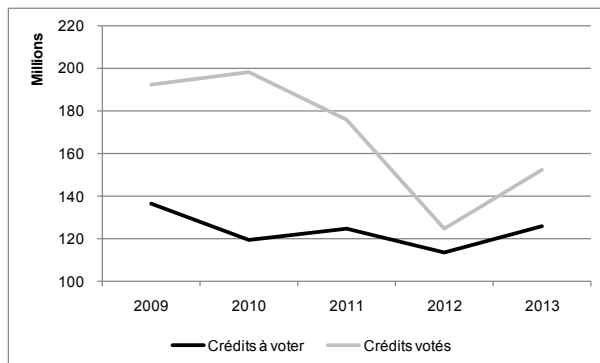
Mandats internes :

- La Rama – rénovation du bâtiment
- Collège de la Rouvraie – assainissement des vestiaires
- Casino de Montbenon – rénovation de la salle Paderewski
- Mon Repos, écuries – mise aux normes de la sécurité incendie
- CIL – travaux de modification/réorganisation
- Vuillermet 2 – création portail

Etat du financement des affaires traitées

	2013	2012
Affaires en portefeuille	CHF	CHF
Crédits à voter	126 191 000	113 665 000
Crédits votés (travaux en cours)	152 411 000	137 843 000
Total	278 602 000	251 508 000

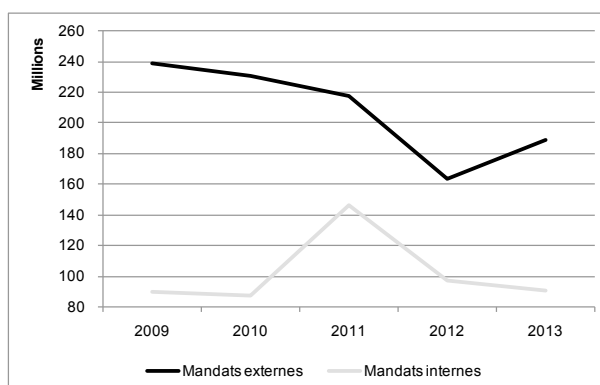
Progression du financement des affaires traitées ces cinq dernières années



Répartition de l'ensemble des mandats

	2013		2012	
	N	CHF	N	CHF
Mandats externes (bureaux privés)	54	188 672 000	32	163 849 000
Mandats internes (Service d'architecture)	40	90 920 000	43	97 509 000
Total	94	279 592 000	75	261 358 000

Progression de l'ensemble des mandats ces cinq dernières années

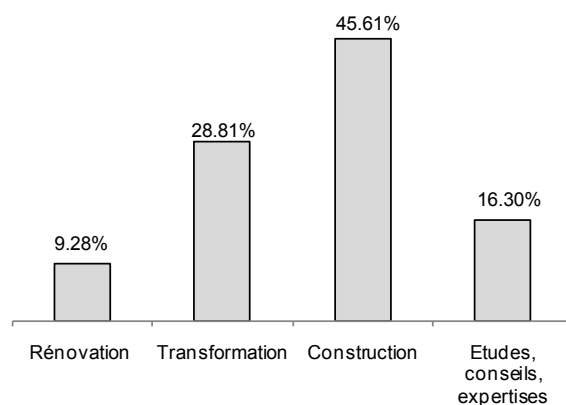


Mandats actifs

	2013		2012	
	N	CHF	N	CHF
Mandats externes (bureaux privés)	48	170 592 000	26	154 759 000
Mandats internes (Service d'architecture)	32	73 990 000	35	82 074 000
Total	80	244 582 000	61	236 833 000

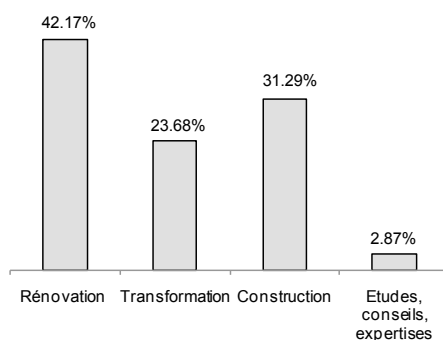
Nature des mandats actifs : mandats externes (bureaux privés)

	2013		2012	
	N	CHF	N	CHF
Rénovation	5	15'832'000	10	34'890'000
Transformation	9	49'147'000	7	52'043'000
Construction	10	77'802'000	5	60'772'000
Etudes, conseils, expertises	8	27'811'000	4	3'350'000
Total	32	170'592'000	26	151'055'000



Nature des mandats actifs : mandats internes (Service d'architecture)

	2013		2012	
	N	CHF	N	CHF
Rénovation	17	31'200'000	21	50 664 000
Transformation	17	17'520'000	10	9'750'000
Construction	7	23'150'000	6	17'660'000
Etudes, conseils, expertises	7	2'120'000	0	0
Total	48	73'990'000	37	78'074'000



DÉPENSES DE L'EXERCICE 2013 CHF 32'942'190.–

Répartition des dépenses

Affaires suivies par	2013	2012
	CHF	CHF
Mandats externes (bureaux privés)	21'375'174	30'238'832
Mandats internes (Service d'architecture)	11'567'016	16'372'033
Total	32'942'190	46'610'865

ANALYSE ET INSPECTION DES CONSTRUCTIONS

Analyse des projets et suivi de l'exécution

Quatre inspecteurs sont chargés d'analyser les projets et de contrôler l'exécution des opérations de construction, de transformation et de rénovation sur tout le territoire lausannois. La gestion des bâtiments recensés est assurée par une seule et même personne, compte tenu des compétences spécifiques que ce travail requiert et pour assurer une approche cohérente sur l'ensemble du territoire communal.

En plus des prestations de contrôle, les inspecteurs conseillent les propriétaires ou leurs mandataires, en particulier pour les questions d'accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite, pour optimiser des détails de construction dans le cadre de la transformation de bâtiments recensés ou pour conseiller et approuver des dispositifs de protection contre les chutes.

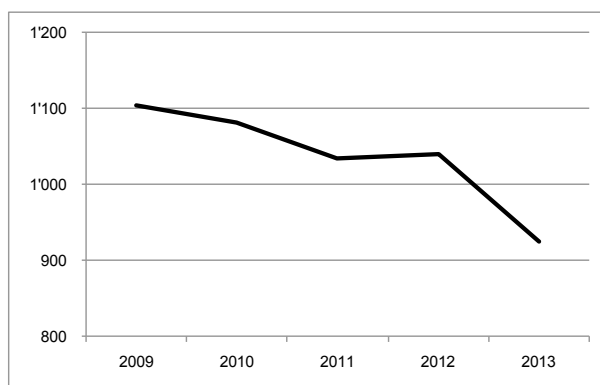
Enfin, une collaboration active est souvent sollicitée pour conseiller et orienter les maîtres de l'ouvrage et leurs mandataires dans les choix de matérialisation et de mise en couleur des bâtiments.

Après une forte augmentation du nombre annuel de nouvelles affaires entre 2008 et 2009, leur volume est resté stable depuis 2010 :

Nature des chantiers en cours

	2013	2012
Transformations	507	430
Modifications de projets autorisés	72	118
Constructions nouvelles	111	122
Réfections de façades	107	142
Installations techniques	25	69
Aménagements extérieurs	45	90
Constructions annexes et divers	58	70
Total	925	1041

Evolution du nombre de chantiers ces cinq dernières années



Contrôles de chantiers

	2013	2012
Ouverture de chantiers	314	310
Contrôles de chantiers en cours	1041	1094
Fin de travaux et délivrance PH/PU	307	311
Total	1662	1715

PH = permis d'habiter
PU = permis d'utiliser

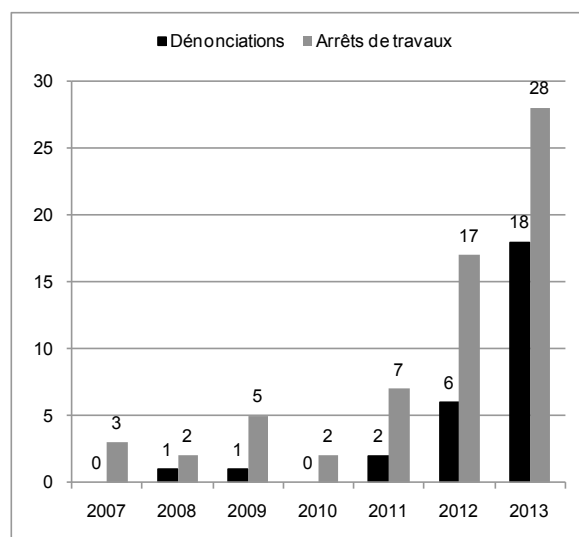
Par contre, il est constaté une recrudescence du nombre de dénonciations et des arrêts de travaux. Ces actions sont menées par les inspecteurs qui exercent ainsi un pouvoir de police des constructions dans le but de faire respecter le droit.

Les dénonciations à la préfecture de district visent notamment à sanctionner les acteurs de projets de construction qui réalisent des travaux qui ne correspondent pas au projet autorisé ou qui entament la réalisation sans autorisation.

Les arrêts de travaux sont prononcés quand les autorisations nécessaires à réaliser font défaut ou en cas de violation des prescriptions de sécurité.

Dénonciations et arrêts de travaux

Année	Dénonciations	Arrêts de travaux
2007	0	3
2008	1	2
2009	1	5
2010	0	2
2011	2	7
2012	6	17
2013	18	28



Archivage des plans

Les plans des projets de construction et de transformation sont régulièrement consultés par les services communaux. Ils sont accessibles sous forme papier (pour les dossiers actifs) ou microfilmée. Le service effectue régulièrement des recherches d'archives permettant d'illustrer les transformations qui ont pu altérer la substance architecturale des bâtiments recensés. Il gère également la circulation des dossiers de plans au sein des services techniques de l'administration communale.

Aménagement des espaces publics

L'architecte adjoint responsable de la section et un architecte participent à la structure des espaces publics (BEP, GEP, CEP) et collabore à la conception de projets d'aménagement.

Dans le cadre des Axes forts, deux projets ont retenu l'attention de la section : suivi du concept d'aménagement des tronçons Confrérie-St-François (BHNS, PP6) et Galicien-Place de l'Europe (tram t1, PP3). Deux autres projets ont impliqué particulièrement la section : suivi de l'aménagement de la première vélo-station de Lausanne (mesure PALM) à la gare CFF et pilotage d'une réflexion générale sur les abribus lausannois.

Par ailleurs, le service a suivi cette année une soixantaine de projets liés à l'espace public, notamment :

- mobilier urbain (bancs *Lausanne*)
- réaménagement du quartier Rôtillon (GEP-Rôtillon)
- création d'une passerelle (Chocolatière)
- nouveau concept d'affichage
- stratégie d'aménagement du quartier de Sévelin (GEP-Sévelin)
- conception du passage inférieur Tivoli-Sévelin
- conception d'un kiosque de vente à l'emporter
- suivi de l'aménagement de la place de la Sallaz.

Prévention des accidents dus aux chantiers

Le Règlement cantonal de la prévention des accidents dus aux chantiers (RPAC) impose notamment à la Municipalité de prévenir :

- toutes menaces et atteintes à l'intégrité physique et aux biens des voisins, des tiers ou de l'ensemble de la collectivité ;
- les accidents dus aux chantiers pour éviter la mise en danger du public en conciliant également la sécurité des travailleurs.

Deux inspecteurs (1.5 ept) sont dévolus à cette fonction. Leurs tâches consistent principalement à :

- examiner toutes les demandes d'autorisation de construire et d'y formuler les directives relatives à la sécurité qui deviendront des charges au permis de construire ;
- examiner les installations de chantier les plus sensibles ; cette opération se fait généralement en parallèle avec les services concernés par les travaux : police, route et mobilité, parcs et domaines, police du commerce et les tl ;
- contrôler toutes les grues dès le montage terminé ;
- contrôler les échafaudages ;
- faire une analyse des accidents de chantier en corrélation avec la police et la SUVA.

En 2013, quelques faits marquants sont à signaler :

- suivis particuliers sur les chantiers Aquatis (route de Berne), Hôtel de police (rue St-Martin), Edipresse (avenue de la Gare), NeonLumière (avenue de Morges);
- installation d'une grue sur portique à la rue de l'Ale;
- coordination pour la rénovation de la tour Bel-Air;
- analyse avec la SUVA de l'accident à l'avenue Villamont 22 (effondrement d'une dalle pendant le bétonnage).

Nombre de grues contrôlées

Année	Nombre
2007	25
2008	33
2009	38
2010	40
2011	51
2012	36
2013	41

Nombre d'accidents sur le domaine public

Année	Nombre
2010	1
2011	1
2012	0
2013	0

Nombre d'accidents sur les chantiers nécessitant l'intervention de Police Secours

Année	Nombre
2010	3
2011	9
2012	12
2013	9

SERVICE D'ASSAINISSEMENT (ASST)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service d'assainissement prend en charge les eaux naturelles et collectées ainsi que les déchets produits par la population et les entreprises lausannoises et veille à leur traitement adéquat, dans le respect de l'environnement. Son travail comprend la construction et la gestion des équipements publics pour la collecte des eaux (360 km de collecteurs publics, 78 km de rivières); l'épuration de l'eau dans la conformité des normes légales; l'organisation de la récupération différenciée des déchets (Centre intercommunal de gestion des déchets (CID), déchèteries de quartier fixes et mobiles, vente de matériel de collecte); le traitement et le recyclage des déchets par des filières propres ou en partenariat avec d'autres entreprises; le contrôle des installations individuelles de collecte des déchets (conteneurs) et d'épuration (séparateurs à graisse, séparateurs à hydrocarbures, dépotoirs, bassins de rétention, infiltration des eaux); et enfin, la mise en œuvre de moyens de sensibilisation pour une utilisation raisonnée de l'eau et une gestion responsable des déchets. Il joue ainsi un rôle essentiel en faveur de la salubrité publique, de la santé des citoyens et de la préservation de l'environnement et d'un cadre de vie agréable.

RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (ASST)	12.70	10.30	13.30	12.30
Ctre intercommunal logistique	124.50	114.00	124.00	117.80
STEP	41.00	40.00	41.00	37.00
TRIDEL	49.00	48.00	49.00	48.00
Unité de gestion du réseau	18.70	17.60	18.60	17.50
Total service	245.90	229.90	245.90	232.60

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Unité administrative	
Total service	0

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (ASST)	11	10.30	13	12.30
Ctre intercommunal logistique	114	114.00	118	117.80
STEP	40	40.00	37	37.00
TRIDEL	48	48.00	48	48.00
Unité de gestion du réseau	18	17.60	18	17.50
Total service	231	229.90	234	232.60

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Ctre intercommunal logistique	2		1	
Unité de gestion du réseau	0		1	
Total service	2		2	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	18	25

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	3
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	6
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	4
Licenciement invalidité totale	1
Licenciement juste motif	1
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	18

Evolution des effectifs

Les ept alloués au Service d'assainissement ont augmenté de 2.28%, se stabilisant à 245.9 ept en 2013.

Les raisons principales s'articulent autour de l'augmentation des prestations et d'une évolution des besoins liée à l'introduction de la taxe au sac au 1^{er} janvier 2013. En conséquence, le CID est l'exploitation ayant le plus bénéficié de cette augmentation.

D'une part, en janvier et durant la période estivale de 2013, une cinquantaine d'auxiliaires ont été engagés afin de soutenir l'infrastructure logistique et administrative pour répondre à la volonté d'informer et de sensibiliser la population aux nouvelles habitudes à adopter. Le soutien administratif s'est surtout localisé dans le groupe de la taxation et dans la création d'un poste en contrat à durée déterminée (CDD) de deux ans d'économiste à 100% afin de mettre en place les statistiques et les suivis financiers. Quant au soutien logistique, il s'est plutôt concentré sur des fonctions manuelles.

D'autre part, plusieurs réflexions ont entraîné des adaptations organisationnelles afin d'établir un véritable centre de compétence dans le domaine des déchets. Ainsi, la création d'un poste de chef-fe de division encadrant le CID et l'usine de valorisation thermique des déchets (UVTD) (usine TRIDEL) s'est révélée opportune. Ce cadre s'appuiera en effet sur deux chefs/fes de section au CID et sur le chef d'usine de l'UVTD afin de mettre en place une stratégie commune aux déchets solides. La refonte de certaines descriptions de poste (DP), dans le but d'épouser et servir au mieux les nouvelles structures découlant du nouvel organigramme entré en vigueur officiellement en décembre 2013, est en cours pour le reste des fonctions. Les mises au concours du poste de chef-fe de division et de celui de chef-fe de la section administrative du CID seront clôturées courant janvier 2014.

En outre, le développement permanent inhérent aux domaines d'activités du service a conduit à remanier certaines fonctions dans les différentes exploitations : à l'unité de Gestion du réseau (UGR), un poste de dessinateur a été transformé en un poste de géomaticien, celui d'économiste en un poste de gestionnaire de données et le poste de chef de bureau technique en poste d'adjoint technique EPF. Dans le courant du premier semestre, l'UGR a procédé à l'adaptation de sa structure et de son organigramme afin de renforcer ses compétences en matière d'études, de stratégie et de gestion du système d'évacuation.

La relation avec les médias et la population a également été soignée afin d'informer au mieux les Lausannois sur les nouvelles directives imposées par la taxe au sac et le fonctionnement des déchèteries. C'est pourquoi, le service a créé un poste de chargé-e de communication par compensation d'apt internes.

Quant à la STEP, un projet a été mis en œuvre dès novembre 2013 afin de se pencher sur les problématiques structurelles, organisationnelles et culturelles. Ce projet doit s'achever en mars 2014. Suite à ces réflexions, les DP des collaborateurs seront revues et les mises au concours de trois postes vacants pourront être lancées encore au premier semestre 2014.

La politique en matière de formation de la relève semble prometteuse au vu des résultats encourageants de la première année de l'apprenti dessinateur en génie civil à l'UGR et de la troisième année de l'apprenti recycleur du CID. Le secrétariat du service continue également à encadrer une apprentie employée de commerce du Service du personnel (SPeL).

Le partenariat se consolide avec les structures de soutien internes telles que la médecine du travail, l'évolution professionnelle ou le service juridique du SPeL concernant des cas médicaux complexes ou la recherche d'une activité adaptée au sein du service.

Par contre, l'outil de gestion du temps AGILTIME reste une source d'insatisfaction en raison de problèmes récurrents d'utilisation et du manque de fiabilité des données.

Le service a par ailleurs poursuivi activement sa collaboration avec les Offices régionaux de placement (ORP) et diverses organisations à but social, telles que ETSL (Emplois temporaires subventionnés Lausanne), IPT (Intégration pour tous) ou la Fondation mode d'emploi. De nombreux stages ont ainsi été mis sur pied et ont abouti à l'engagement de dix nouveaux collaborateurs.

Développement organisationnel

Les deux modules du cursus de formation visant à développer et renforcer les compétences managériales de l'ensemble des cadres du service ont démarré à l'automne 2012 et ont été suivis avec succès durant l'année 2013. Les thématiques abordées dans ces modules étaient «stratégie et vision d'ensemble» et «communication interpersonnelle et gestion de conflits».

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le nouveau Règlement communal sur la gestion des déchets, adopté par le Conseil communal le 13 novembre 2012, est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013. Il a suscité dans un premier temps de nombreuses incivilités qui ont pu être, dans l'ensemble, rapidement recadrées grâce à une intervention systématique de la surveillance de la propreté et la dénonciation des infractions.

Suite à l'envoi des avis de taxation et des bordereaux de taxe de base déchets pour 2013, de nombreux recours ont été formés par les propriétaires, suivant l'initiative de la Chambre vaudoise immobilière (CVI) auprès de ses membres. En effet, celle-ci leur a écrit pour les inciter à recourir contre cette taxe qui serait, selon elle, «illégal». A la fin de l'année 2013, environ 2'500 recours étaient parvenus à la Commission communale de recours en matière d'impôts et de taxes spéciales.

SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ DE LA QUALITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT (MSQE)

Le Service d'assainissement applique le système de management sécurité, qualité et environnement selon les principes MSST et les normes ISO 9001: 2008 et ISO 14001: 2004.

Les 18 et 19 juin 2013, le service a passé avec succès un audit de surveillance sur son application des normes ISO 9001: 2008 et ISO 14001: 2004.

Concernant la santé et la sécurité au travail (SST), le service a continué à fonctionner comme service pilote pour la mise en œuvre du projet «Bien-être au travail et gestion des absences», initié en 2011 par la Ville. De plus, un projet complémentaire sur la gestion de la santé en entreprise et la qualité de vie au travail a été élaboré durant l'année et sera mis en pratique pour tout le service en 2014. Ce projet vise à diminuer les absences par une démarche de solutions globales et intégrées de prévention de la santé tout en aidant les collaborateurs à devenir acteurs de leur santé.

PRÉVENTION ET SENSIBILISATION

A l'aube de l'introduction de la taxe au sac, il a été décidé de joindre un dépliant à l'envoi du calendrier 2013 mettant l'accent sur les changements à venir l'année d'après. Ce dépliant, court et concis, a été conçu de manière à pouvoir être accroché de façon visible, que ce soit chez les habitants ou dans les entrées des immeubles locatifs.

De même, en vue d'accompagner la population dans ces nouvelles habitudes, des auxiliaires ont été engagés pour accueillir les citoyens dans les postes fixes de collecte et les déchèteries mobiles. Ces ambassadeurs du tri avaient pour rôle principal de renseigner les gens sur les nouvelles directives et de les aider à comprendre le nouveau fonctionnement des postes fixes de collecte et des déchèteries mobiles.

Toujours en lien avec ce nouveau règlement, un document intitulé «Tri des déchets: mode d'emploi» a été édité. Il était destiné, dans un premier temps, aux collaborateurs qui devaient faire face aux nouvelles exigences en matière de gestion des déchets puis, dans un deuxième temps, aux personnes qui souhaitaient avoir des informations plus détaillées sur la manière de trier les déchets.

En milieu d'année, après avoir recueilli un certain nombre de remarques concernant ces nouvelles directives sur la ligne téléphonique Info-déchets (n° d'appel gratuit 0800 804 806), il a été jugé opportun d'éditer un autre dépliant pour expliquer quels sont les déchets qui doivent impérativement être mis dans les sacs taxés et informer la population sur les infrastructures de collecte des déchets à sa disposition.

Dans le même temps, une campagne intitulée *Sous chaque grille se cache une rivière* a été lancée par l'Association suisse des gardes-pêche pour rappeler que l'eau recueillie par les grilles de sol aboutit souvent directement dans le milieu naturel (cours d'eau, lac) et tenter de réduire le nombre de pollutions. Le Service d'assainissement a relayé cette campagne au sein des communes membres de la CISTEP en organisant la distribution d'un tout ménage. A l'occasion de cette campagne, une cérémonie symbolique a eu lieu à la place de la Palud en présence de la cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement, Mme Jacqueline de Quattro. Une grille spéciale y a été posée, qui symbolise la vie qui se trouve en-dessous, par la représentation d'un cours d'eau et d'un poisson.

En fin d'année, une exposition conjointe à trois services (Service des routes et de la mobilité, Service des parcs et promenades et Service d'assainissement) a été réalisée au Forum de l'Hôtel de Ville pour sensibiliser la population aux mauvais comportements qui ont vu le jour suite à l'introduction de la taxe au sac. Cette exposition a rencontré un vif succès auprès des visiteurs qui se sont dit contents que la Ville se soucie de ces débordements. Les remarques récoltées durant les deux semaines de l'exposition permettront de cibler les points de communication à mettre en place par la suite.

Enfin, cette année encore, le Service d'assainissement a pu bénéficier d'une place au marché de Noël le dernier samedi avant les fêtes afin d'aller à la rencontre de la population et de ses préoccupations. Ces échanges sont importants pour le service et permettent de clarifier des doutes ou de répondre à des questions des citoyens.

UNITÉ DE GESTION DU RÉSEAU (UGR)

Du point de vue environnemental, l'année écoulée a été marquée par plusieurs cas de pollution de cours d'eau par déversement accidentel d'eaux usées, principalement suite à des obstructions de collecteurs. La plupart des rivières lausannoises ont été impactées (Louve, Flon-Morand, Mèbre), à des degrés divers, mais l'incident le plus important est survenu dans le secteur forain de Bois-Genoud, où les eaux usées du collecteur intercommunal se sont déversées dans la Pétause durant plusieurs semaines en raison de gravats ayant totalement bouché une chambre de visite et un tronçon de canalisation. Dans ce contexte, il est toutefois souligné que la qualité générale des cours d'eaux contrôlés (Flon, Flon-Morand, Chandelar, Talent), mesurée par l'indice IBCH et suivie par l'UGR, n'a toutefois pas évolué de manière négative par rapport aux années précédentes.

Les activités de développement et de maintien du réseau d'évacuation des eaux se sont à nouveau portées de manière plus marquée sur le développement du séparatif (Chailly, Contigny, Epinettes). Cependant, un accent particulier a pu être mis sur le renouvellement des infrastructures souterraines, sans pour autant que le taux théorique minimum de remplacement puisse être atteint. En outre, il est relevé la mise en place d'équipements de prétraitement des eaux de chaussée, en coordination avec le Service des routes et de la mobilité, dans le cadre du remplacement du réseau d'évacuation de l'avenue de Rhodanie. Ces installations font partie des mesures définies par le Plan général d'évacuation des eaux (PGEE), validé par les autorités cantonales en début d'année 2013.

Suite à l'acceptation du PGEE communal, l'un des objectifs majeurs de l'année écoulée a été l'étude du Plan général d'évacuation des eaux intercommunal de la STEP de Vidy (PGEEi), qui a demandé un effort particulier sur la synthèse des données disparates des communes raccordées et leur modélisation.

En regard de l'exploitation du réseau, l'installation d'une passerelle d'entretien et de sécurité sur le site du déversoir d'orage du Capelard, la rénovation du pont roulant du dessableur de la Vuachère et la réhabilitation des équipements de la station de pompage de Vidy-Château font partie des plus importantes mesures d'amélioration des ouvrages particuliers intervenues en 2013. Par ailleurs, la production d'électricité issue du turbinage des eaux dérivées de la Louve s'est élevée à 620'614 kWh, en très nette hausse par rapport à l'ensemble des années précédentes, suite à une modification des consignes de turbinage, et grâce à une année particulièrement humide.

Globalement, les objectifs annuels fixés en matière de valorisation du réseau public séparatif par la mise en conformité des biens fonds privés ont pu être atteints, malgré le frein mis au suivi de la mise en conformité des réseaux privés communs d'évacuation des eaux et des indisponibilités temporaires au niveau des effectifs de l'UGR pour effectuer les contrôles nécessaires.

Enfin, l'UGR s'est attachée au développement d'une application de représentation et d'interrogation des données, en relation avec son système d'information du territoire (SIT).

STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES (STEP)

Les précipitations atmosphériques cumulées s'élèvent à 1'461 millimètres en 2013, en augmentation de 31% par rapport à 2012. Pour la deuxième année consécutive, une augmentation de plus de 30% se produit, amenant un niveau des précipitations comparable à ceux des années 2001, 2002 et 2006. Les installations de la STEP de Vidy ont ainsi

traité mécaniquement 43.5 millions de m³ d'eaux usées (+7.6% par rapport à 2012), dont 36.1 millions ont été épurés biologiquement ou chimiquement (33.7 millions de m³ en 2012).

Le suivi qualitatif des procédés a été assuré par le laboratoire de la STEP au travers des 980 échantillons d'eaux usées et de boues prélevés, correspondant à 7'066 résultats analytiques. L'ordonnance sur la protection des eaux autorise, au regard du nombre d'analyses effectuées en 2013 et pour établir le bilan moyen de l'épuration, de ne pas considérer 11 journées durant lesquelles des dépassements des normes se sont produits. Ainsi, après suppression de ces dépassements, les résultats moyens d'épuration s'élèvent à: DBO₅ de 18 mg O₂/l *supérieurs* aux 15 mg O₂/l autorisés (20 mg O₂/l lors du dimensionnement de la STEP en 1964), DCO de 43 mg O₂/l *inférieurs* aux 60 mg O₂/l autorisés, phosphore total de 0.48 mg P/l *inférieurs* aux 0.80 mg P/l autorisés et matières en suspension (MES) de 17 mg/l *supérieurs* aux 15 mg/l autorisés (20 mg/l en 1964). A relever que ce bilan tient compte proportionnellement des trois filières de traitement des eaux usées: biologie, physico-chimique et lit fluidisé.

L'introduction de la taxe au sac en janvier 2013 a généré une augmentation d'environ 12% des déchets captés en entrée de STEP, ce qui représente 640 tonnes (571 tonnes en 2012 et 577 tonnes en 2011). Quant à la qualité de ces déchets, il n'a pas été constaté de différence notable par rapport aux années précédentes.

20'420 tonnes de boues déshydratées ont été produites à Vidy, dont 3'379 tonnes par centrifugation. Quant aux STEP des périmètres GEDREL, SADEC et VALORSA, elles ont livré 7'927 tonnes de boues déshydratées, soit digérées, soit non digérées pour incinération à Vidy. L'entretien annuel de la ligne d'incinération principale, de mi-avril à fin mai, a entraîné le transfert de soixante tonnes de boues en provenance de la STEP de Nyon vers l'incinérateur des boues de STEP de SAIDEF SA (Posieux). Ces tonnages ont transité par Vidy, 1'044 autres tonnes ayant été livrées directement par la STEP de Nyon à Posieux. De plus, 96 tonnes de boues produites à Vidy ont été acheminées en mai à l'installation de Pro Rheno AG (Bâle) et à celle de RENI (Niedergösgen), le stock de boues déshydratées à Vidy ayant atteint sa pleine capacité. Vu ce qui précède, les quantités de boues incinérées à Vidy sont en baisse, à 28'503 tonnes (-3.7% par rapport à 2012).

L'incinération des boues a permis de produire 15'095 MWh thermiques. Après déduction de la consommation de chaleur interne à la STEP, 13'632 MWh ont été injectés dans le réseau du chauffage à distance, représentant 3% de l'énergie demandée par le réseau en 2013. Le tonnage de boues incinérées, bien inférieur à 30'000 tonnes, et la qualité énergétique des boues expliquent la diminution de ce pourcentage par rapport aux années précédentes.

Une mesure in situ en vue de valider la conformité des installations de traitement des fumées issues de l'incinération des boues a été effectuée le 7 novembre 2013 par la Direction générale de l'environnement (DGE). Sur la base des résultats obtenus lors de ce contrôle périodique, la DGE a déclaré les installations d'épuration des fumées conformes aux prescriptions de l'ordonnance sur la protection de l'air (OPair). Toutefois, une différence importante entre les analyseurs de la DGE et ceux in situ de la STEP est apparue au niveau de la mesure d'oxygène. Ce paramètre influençant directement la conversion des valeurs émises, notamment le monoxyde de carbone (CO) et les oxydes d'azote (NOx), une correction des valeurs enregistrées durant l'année à la STEP doit encore être effectuée. Le bilan 2013, une fois corrigé, permettra alors à la DGE de statuer définitivement sur la conformité ou non des installations pour la période écoulée (respect des moyennes journalières et horaires, dépassements inférieurs à 3% du temps pour le CO et les NOx).

Depuis le mois d'avril 2013, la Société vaudoise pour la protection des animaux (SVPA) n'a plus souhaité faire appel à la STEP de Vidy pour la mise à disposition de personnel d'exploitation. Le crématoire a, dès lors, été exploité par des collaborateurs de la SVPA formés spécialement à ces tâches. Quant aux entretiens électromécaniques des installations techniques, ils ont été réalisés, comme par le passé, par des entreprises directement mandatées par la SVPA. Vu ce qui précède, les prestations du personnel de la STEP se limitent à l'évacuation des cendres animales à la décharge de Teufthal (Berne).

Dans le cadre du souci permanent de la protection des collaborateurs, différents équipements de sécurité ont été acquis ou installés (douche de sécurité pour le laboratoire, rideaux de protection lors du dépotage de chlorure ferrique, passerelles pour bâcher les bennes de refus de dégrillage, rinces-yeux installés en fixe ou portatifs, mise en conformité de ponts roulants). Quant aux procédures MSQE relatives à l'incinération, elles ont été revues et complétées avant validation définitive en 2014.

Finalement, les études entreprises dans le cadre du renouvellement des filières de traitement des eaux usées et des boues ont permis d'élaborer une demande d'autorisation préalable d'implantation dont le dossier sera déposé en janvier 2014. Les appels d'offres destinés aux entreprises spécialisées allant livrer les équipements électromécaniques sont en phase de rédaction finale par les bureaux d'ingénieurs-conseils mandatés et prévus d'être publiés à la fin du premier trimestre 2014.

Dans le cadre des études susmentionnées, des sondages géotechniques ont été effectués en une dizaine de points géographiques de la parcelle de la STEP. Cela a permis tout d'abord d'établir la nature et la qualité du sous-sol, afin de pouvoir, dans le courant de l'année 2014, dimensionner les fondations des nouveaux ouvrages à réaliser. D'autre part, la cartographie établie des vestiges archéologiques et de la pollution des sols a révélé l'absence vraisemblable de vestiges archéologiques dignes de protection mais la présence de pollutions qui nécessiteront un traitement ad-hoc en cours de chantier, respectivement une évacuation en décharge.

Le préavis N°2013/65 a été publié dans l'objectif de régulariser le financement des études préliminaires et d'avant-projet ainsi que d'approuver la suite des études jusqu'à l'achèvement de la phase d'étude du projet d'amélioration des chaînes de

traitement des eaux et des boues. Il sera présenté en janvier 2014 à la commission technique de la CISTEP (commission intercommunale) et en février 2014 à la commission du Conseil communal lausannois.

CENTRE INTERCOMMUNAL DE GESTION DES DÉCHETS (CID)

En 2013, Lausanne a vécu l'introduction de la taxe au sac en application du principe fédéral de causalité, aussi appelé principe du pollueur-payeur. Ainsi les Lausannois ont adopté une politique de gestion des déchets qui répond à la devise «Plus vous triez, plus vous y gagnez» et gèrent leurs déchets selon les nouvelles normes règlementaires entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2013. Cette introduction a suscité un grand nombre de réactions auxquelles il a fallu répondre : pour le seul mois de janvier, jusqu'à 65'000 appels téléphoniques entrants ont été comptabilisés (total incluant les appels restés sans réponse et les appels multiples), dont près de 16'000 appels ont été renseignés. Durant le reste de l'année, on relève que le nombre d'appels a baissé progressivement, et on estime une moyenne de 3'300 appels téléphoniques comptabilisés par mois pour environ 2'700 appels renseignés.

Afin d'accompagner la population dans ces nouvelles habitudes et dans le cadre d'un projet d'optimisation informatisée des tournées (GITRA), les tournées de ramassage des déchets, et notamment des ordures ménagères, ont fait l'objet de diverses adaptations tout au long de l'année. Des autocollants informant que seuls les sacs officiels étaient collectés lors du ramassage des ordures ménagères ont été apposés sur l'ensemble des conteneurs et des nouveaux pictogrammes ont été ajoutés sur les conteneurs destinés à la collecte différenciée. Dès la deuxième tournée de collecte des déchets, une tolérance zéro a été appliquée de manière à ne pas laisser les mauvais comportements s'installer. Les sacs non-conformes n'étaient plus ramassés pour permettre aux surveillants de la propreté d'intervenir et d'identifier l'auteur de l'infraction. Les contrevenants ont été systématiquement dénoncés. Ainsi, au cours de l'année, plus de 115 tonnes de sacs non conformes ont été autopsiées par les surveillants, aboutissant à la formulation de 155 avertissements écrits et 363 dénonciations auprès de la commission de police.

Les premières observations liées à cette nouvelle politique sont encourageantes : une nette diminution des quantités d'ordures ménagères ainsi qu'une forte augmentation des déchets recyclables sont à souligner.

Le volume des ordures ménagères collecté en porte à porte auprès des ménages et des entreprises (sacs officiels ou au poids) en 2013 s'élève à 22'870 tonnes, soit une diminution de 43.48% par rapport à l'année 2012. Durant la même période, une augmentation notable des déchets valorisables collectés en porte à porte est à souligner. En effet, 12'752 tonnes de papier&carton (+16.50%), 6'295 tonnes de verre (+9.14%), et 7'107 tonnes de déchets végétaux (+63%) ont été collectées.

Il convient également de relever une progression de 94% de la quantité des lavures collectée, soit 2'137.70 tonnes en 2013.

Le tonnage de textile collecté affiche le chiffre record de 869 tonnes en 2013, soit une hausse de +44% par rapport à 2012.

Le réseau des déchèteries mobiles, composé de 28 points de collecte, n'a pas subi de changement en 2013. En revanche, ces lieux ont vu leur fréquentation doubler. En effet, le nombre de passages dans l'ensemble des déchèteries mobiles a été de 39'805 en 2013 contre 18'648 en 2012, soit une progression de 113%.

Les déchèteries fixes ont, quant à elles, reçu 188'129 visites en 2013 contre 94'219 en 2012, soit une progression de 100%.

Enfin, la nouvelle réglementation impose désormais à tous les propriétaires, et plus seulement à ceux possédant des immeubles de quatre appartements ou plus, de s'équiper en conteneurs sélectifs pour les quatre types de déchets collectés en porte à porte (ordures ménagères, papier&carton, verre et végétaux crus). En 2013, ce sont donc près de 4'000 conteneurs qui ont été vendus pour répondre à cette nouvelle exigence en matière de gestion des déchets. Sachant que les postes de fixes de collecte avaient été réorganisés en fonction de l'introduction de la taxe au sac afin d'être en adéquation avec la nouvelle politique, des conteneurs utilisés auparavant pour la collecte des déchets en porte à porte ont été retirés. Il s'agit notamment des conteneurs pour la récupération du PET, conformément à la politique nationale de Pet-Recycling qui préconise le retour en magasin pour ce type de déchets, afin d'éviter aux consommateurs d'en payer deux fois l'élimination. En revanche, des conteneurs pour les canettes d'aluminium ainsi que pour le fer blanc sont venus remplacer les conteneurs qui avaient été retirés.

A la lumière des prestations à offrir à la population qui ne cessent d'évoluer, une analyse de fond a été menée quant à l'organisation et la structure du CID. Il a été jugé opportun de renommer l'exploitation afin d'améliorer sa visibilité et de mettre l'accent sur le cœur de ses activités. Ainsi, le Centre intercommunal de logistique (CIL) devient le Centre intercommunal de gestion des déchets (CID).

UNITÉ DE VALORISATION ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS TRIDEL – MANDAT D'EXPLOITATION DE L'USINE TRIDEL

Avec l'introduction au 1^{er} janvier 2013 de la taxe au sac pour une majorité des communes vaudoises livrant leurs déchets à l'usine TRIDEL, la quantité prise en charge a nettement diminué en 2013 avec un total de 157'472 tonnes, soit une baisse de -10.7% par rapport à l'année 2012 où 176'398 tonnes de déchets avaient été valorisées. La baisse concerne essentiellement les tonnages d'ordures ménagères (OM) provenant des périmètres GEDREL et VALORSA. Elle est compensée en partie par les apports du périmètre SADEC et par plus de déchets industriels banals (DIB).

La société SADEC SA, constituée le 17 mars 1994 et dont le siège est à Nyon, est entrée officiellement dans l'actionnariat de TRIDEL SA au 21 mars 2013. Désormais, deux tiers des déchets de ce périmètre (60 communes de la région de la Côte) sont acheminés à l'usine TRIDEL, le tiers restant étant toujours dirigé vers l'usine des Cheneviers à Genève.

La collaboration entre différents services de la Ville de Lausanne (SPADOM, GAZ-CAD, RM) et TRIDEL pour la valorisation du bois de forêt s'est poursuivie en 2013. L'objectif de valoriser plus de 6'000 tonnes de bois de forêt a été pour la première fois atteint avec 6'017 tonnes de bois de forêt transformées en énergie en 2013, contre environ 5'600 en 2012. La collaboration mise en place va perdurer au moins pour les cinq prochaines années.

Avec l'introduction de la taxe au sac, les tonnages acheminés par le train à l'usine depuis les différentes gares réparties dans les périmètres de gestion sont en baisse par rapport à 2012, avec un tonnage de l'ordre de 69'000 tonnes, contre environ 91'000 tonnes en 2012. Les 80'000 tonnes minimum prévues dans le contrat de prestations entre ACTS SA et TRIDEL SA ne sont pour une fois pas atteintes et la part des apports par train tombe en 2013 à 44% contre 52% en 2012. Dans la continuité de 2012, 185 bennes ont été nettoyées et contrôlées en 2013 (206 en 2012).

Les déchets en provenance de l'étranger sont encore une fois en diminution, avec 1'431 tonnes prises en charge en 2013, contre 2'054 tonnes en 2012 et 5'368 tonnes en 2011. Ces déchets viennent du nord de l'Italie.

Plusieurs pannes suite à des fuites de vapeur sur les chaudières ont perturbé l'exploitation de l'usine en 2013. Sur la ligne 1, entre mars et juillet, quatre fuites dans la même zone ont été constatées, rendant un nouvel assainissement nécessaire. Lors de la révision de septembre, environ 30 m² de panneaux de chaudière, désormais protégés par du cladding (revêtement spécial en Inconel), ont été remplacés. Sur la ligne 2, heureusement une seule fuite de vapeur a été constatée, dans la zone de l'économiseur interne. Par mesure de précaution, le même assainissement que celui réalisé sur la ligne 1 sera effectué en 2014 sur la ligne 2. Avec ces perturbations, les heures de fonctionnement de la ligne 1 ont sensiblement baissé, 7'485 heures en 2013 contre 7'911 en 2012. Pour la ligne 2, seule une révision normale de 4 semaines a été réalisée entre avril et mai. Ainsi, la ligne 2 a fonctionné 7'754 heures en 2013 contre 7'348 heures en 2012 (arrêt de six semaines pour assainissement chaudière).

L'année 2013 marque également la première grande révision de la turbine. Initialement prévue sur sept semaines, cette révision en a finalement duré neuf, en raison de diverses réparations rendues nécessaires selon les constats effectués lors de l'ouverture complète de la machine. Les prestations effectuées par le constructeur, l'entreprise SIEMENS, ont été jugées bonnes, compte tenu du bon fonctionnement de la turbine après les travaux. Néanmoins, les discussions furent difficiles pour s'entendre sur les coûts de ces travaux. Mis à part ces travaux, diverses perturbations sur la ligne électrique 50 kV entre l'usine de Pierre-de-Plan et celle de TRIDEL ont conduit à deux arrêts complets de l'usine, en juillet et en décembre. Ces perturbations sont liées aux travaux de modernisation du poste électrique de Pierre-de-Plan. En raison de ces perturbations, la disponibilité de la production d'énergie thermique est en légère baisse par rapport à 2012 (8'490 heures de disponibilité en 2013, contre 8'587 heures en 2012). Les quantités d'énergies produites et vendues aux services industriels sont également en baisse par rapport à 2012, principalement en raison de la baisse des déchets pris en charge. TRIDEL a fourni 250.8 GWh d'énergie thermique en 2013 (256 GWh en 2012). En termes d'énergie électrique, la quantité vendue est de 46.9 GWh en 2013, en nette baisse par rapport à 2012 (63.3 GWh), en raison de la révision de la turbine. Au final, le rendement énergétique moyen est en légère hausse, calculé à 58.6% en 2013, contre 57.8% en 2012. Les heures de fonctionnement de la turbine sont de 6'789 heures en 2013, contre 8'544 en 2012.

Par rapport aux 48 collaborateurs actifs à fin décembre 2012 pour 49 ept, un collaborateur a été engagé au 1^{er} février, comme ouvrier professionnel d'exploitation, et un départ à la retraite a été enregistré au 30 avril 2013. Durant l'année, un opérateur d'usine a été nommé chef d'équipe d'usine, pour remplacer le poste vacant. Ensuite, un grutier-conducteur a été nommé opérateur d'usine. Au 31 décembre 2013, l'effectif de l'UVTD est de 48 collaborateurs pour 49 ept, un poste de grutier-conducteur étant vacant.

GEDREL

La direction du service assure la gestion administrative de la société GEDREL S.A.. Les travaux de secrétariat ont représenté 1'293.5 heures facturées (1'340 en 2012). Pour rappel, la gestion comptable est effectuée par la comptabilité de la Direction des travaux depuis 2008.

Dans le cadre de la mise en application de la loi vaudoise sur la gestion des déchets (LGD), les trois périmètres du Canton – VALORSA, SADEC et GEDREL – se sont regroupés afin de bénéficier des avantages d'une gestion commune et d'une communication homogène. Le sac taxé a été réalisé pour l'ensemble de ces trois périmètres de manière à éviter le tourisme des déchets et TRIDEL SA a été chargée de gérer la vente des sacs taxés à tous les distributeurs. Cette décision a l'avantage d'offrir aux habitants du canton la possibilité d'acheter leurs sacs taxés dans la commune de leur choix du canton de Vaud. Avec cette nouvelle collaboration, il a également été jugé utile de créer une cellule financière conjointe aux trois périmètres pour déterminer les tonnages collectés par chaque commune et gérer la rétrocession des montants encaissés avec la vente des sacs taxés. De plus, la ligne de téléphone Info-déchets (n° d'appel gratuit 0800 804 806), reliée au CID, a été choisie pour recueillir tous les téléphones des trois périmètres et permettre ainsi de faire passer un message unique aux citoyens de toutes les communes qui ont adhéré au concept régional. De même, une campagne de sensibilisation interpérimètres avec des affiches, des calendriers, des autocollants, des sets de table et un site internet (www.responsables.ch) a été réalisée dans le courant de l'année afin de soutenir les citoyens du canton dans leurs nouvelles habitudes. Enfin, une étude d'analyse du cycle de vie des plastiques a été effectuée par Quantis sur mandats des périmètres dans le but de délivrer un message complet et identique à tous les citoyens. Les résultats en sont disponibles depuis la fin de l'année 2013.

EAUSERVICE (EAU)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

eauservice a pour mission d'approvisionner en eau potable et d'assurer la défense incendie à Lausanne et dans 16 communes avoisinantes. De plus, 50 communes ou associations intercommunales sont alimentées en gros, ce qui représente un bassin de population d'environ 330'000 habitants. Quatre usines de traitement, 120 captages, 20 stations de pompage, 900 km de réseau et un laboratoire accrédité sont exploités, surveillés et modernisés en permanence pour assurer un approvisionnement fiable et respectant les exigences légales.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Clients et ressources	19.10	18.10	17.90	17.90
Contrôle de l'eau	7.20	7.10	7.20	7.10
Direction (EAU)	11.10	11.10	11.50	10.10
Distribution	61.80	58.35	62.80	59.35
Etudes et constructions	6.80	6.80	6.80	6.80
Production	27.30	26.88	27.30	25.88
Total service	133.30	128.33	133.50	127.13

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013
Total service	+ 0.20

Tableau 2.1. - personnel fixe(sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Clients et ressources	19	18.10	19	17.90
Contrôle de l'eau	9	7.10	9	7.10
Direction (EAU)	13	11.10	12	10.10
Distribution	59	58.35	60	59.35
Etudes et constructions	7	6.80	7	6.80
Production	29	27.88	27	25.88
Total service	136	129.33	134	127.13

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Contrôle de l'eau	1		3	
Total service	1		3	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	10	10

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	4
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	1
Licenciement fin droit traitement	2
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	10

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

M. Henri Burnier, chef de service depuis 1992, a pris sa retraite à fin mars 2013. Durant ces nombreuses années à la tête du service, M. Burnier a mis en place une équipe performante, développé et modernisé une infrastructure importante, dont notamment l'usine de Lutry en 2000 avec une technologie membranaire jamais utilisée jusqu'alors à cette échelle pour de l'eau potable.

La Municipalité a nommé M. Sébastien Apothéloz, entré au Service des eaux en 2001, au poste de chef de service à partir du 1^{er} avril 2013. Suite à cette nomination, la division Environnement et soutien, a été supprimée, et les différentes entités qui la composaient ont été réparties dans les autres divisions.

2013 se caractérise par une pluviométrie exceptionnelle, plus particulièrement au printemps, ce qui a eu un impact important sur la production d'eau. Par rapport à la moyenne des cinq dernières années, la baisse est de près de 10%. L'impact sur les recettes sera important et de loin pas compensé par des baisses de charges, celles-ci étant en grande partie fixes à court terme. Cette baisse s'inscrit dans une tendance régulière amorcée au début des années 90, qui voit la production d'eau baisser en moyenne de 1% par an, alors que la population a cru en moyenne de 2% par an.

L'année 2013 a vu la mise en production d'une nouvelle usine à Sonzier, pour traiter les eaux du Pays-d'Enhaut par ultra-filtration. Les détournements réguliers de cette adduction pour cause de turbidité ne seront plus nécessaires et la sécurité alimentaire est améliorée.

Les distributeurs d'eaux ont l'obligation légale d'établir un Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE), qui fait l'inventaire et le diagnostic des infrastructures et prévoit l'évolution de celles-ci à un horizon de 30 ans. Le PDDE a été validé par l'autorité de surveillance cantonale (SCAV) à fin 2013, après de nombreuses années de travail en interne et de multiples séances avec les responsables cantonaux.

Une modification de la loi sur la distribution de l'eau (LDE) a été votée par le Grand Conseil en date du 5 mars 2013. Jusqu'alors, la Municipalité avait la compétence de fixer seule le prix de l'eau. La loi révisée précise maintenant que le prix de l'eau est une taxe et que c'est donc l'organe législatif communal qui doit définir ces éléments, comme c'est déjà le cas pour les taxes de raccordement. Cette modification a un impact important, car les concessions avec les communes alimentées au détail devront être modifiées et acceptées par les différents conseils communaux. Le délai de mise en conformité est fixé au 1^{er} août 2016.

DIRECTION

Qualité

L'audit de contrôle concernant la qualité (ISO 9'001) et l'environnement (ISO 14'001) a été passé avec succès. Aucune non-conformité majeure ou mineure n'a été relevée.

La démarche d'optimisation des processus Goéland s'est poursuivie, notamment avec la finalisation du processus de gestion des fontaines.

Sécurité alimentaire

Le service a poursuivi la mise en place de la méthode HACCP (analyses des risques et points de contrôle pour leur maîtrise) au sein du service et vise en 2014 la certification ISO 22'000 «Management de la sécurité des denrées alimentaires». La norme ISO 22'000 intègre la méthode HACCP et est compatible avec les normes ISO 9001 et 14001. Des workshops ont été suivis par le groupe HACCP afin de préparer l'ensemble des documents notamment les programmes prérequis en vue de la certification.

Environnement

En 2009, un document a été établi où sont inscrits les aspects environnementaux de ses activités et ceux qui ont ou peuvent avoir un impact significatif sur l'environnement.

La mise en place des nouveaux critères d'adjudication a modifié de manière positive la partie Distribution et Chantier stations. La synthèse de l'analyse environnementale ne comprend maintenant plus que quatre aspects significatifs. Il s'agit de la fabrication et destruction de l'ozone à Bret (Production), les chauffages des bâtiments (Stations, Production), la démolition des stations et les pertes d'eau (Distribution).

La mise à jour de la législation environnementale par le bureau GED a été effectuée le 31 janvier 2013. L'adéquation de cette législation avec les activités du service se poursuit selon les priorités.

Un indicateur sur les émissions de CO₂ a été créé. Il se base sur le CO₂ émis pour l'exploitation du service.

Santé et sécurité

Le nombre d'accidents professionnels bagatelle (APB) a augmenté entre 2012 et 2013, passant de quatre à huit. Une partie est due à des glissades. Les accidents professionnels (AP) qui ont généré plus de trois jours d'absence, sont restés stables à 6.

En ce qui concerne les accidents non-professionnels, ils sont en diminution, qu'ils soient de type bagatelle ou pas. En effet, les accidents non-professionnels bagatelle (ANPB) sont passés de dix à sept entre 2012 et 2013, et les accidents non-professionnels (ANP), donc avec plus de trois jours d'absence, de 15 à huit.

Au total, on dénombre 14 accidents professionnels pour l'année 2013, et 15 accidents non-professionnels. Plus de la moitié des accidents non-professionnels se déroulent dans le cadre d'un sport.

Formations Santé et sécurité

En 2013, six formations ont été suivies, elles portaient sur les exigences du service en matière de santé et de sécurité, les mesures d'urgence, les dangers électriques, les accès aux ouvrages profonds, la santé (burn out et problèmes liés aux genoux), et des cours pour chauffeurs. Plus de 170 personnes ont participé à une ou plusieurs formations.

Projets sécurité pour l'année 2013

- *Sécurité de l'usine de Bret* : suite à l'incident d'ozone d'avril 2012 et aux exigences des pompiers, l'usine a été sécurisée. Plusieurs améliorations techniques ont été faites (mises aux normes de la détection incendie, installation d'une porte coupe-feu entre les bâtiments, déplacement de la cheminée, nouvelles sondes de détection d'ozone, nouveau destructeur d'ozone) et des mesures de sécurité prises – installation de l'éclairage de secours, d'appareils de détection d'ozone, de masques et de cartouches adéquates – en faveur des collaborateurs ; un lieu de rassemblement a été déterminé et des procédures d'urgence en cas de fuite d'ozone ou d'incendie ont été rédigées. Les collaborateurs de l'usine ainsi que les personnes en charge des visites des classes ont été formés. Les pompiers ont levé l'interdiction des visites, et celles-ci ont pu reprendre à la rentrée d'août 2013.
- *Consignes d'évacuation* : basés sur le canevas validé par les pompiers de la Ville de Lausanne, les consignes et plans d'évacuation ont été mis à jour pour l'usine de Bret, l'ancienne usine de Lutry et l'unité Contrôle de l'eau. Les listes des numéros d'urgence sont à jour pour le réseau Ouest, le réseau Jorat, le réseau Centre, l'équipe de Technique réseau, l'équipe des Compteurs.
- *Visites des sites* : une procédure permettant de clarifier l'organisation administrative lors d'une demande de visite d'un site d'eauservice a été rédigée. Elle précise également quels ouvrage (usines, réservoirs, galeries) sont ouverts aux visites, quand (pendant et/ou en dehors des heures de travail), quelle unité est compétente pour gérer l'encadrement de cette visite, et quelles mesures de sécurité doivent être respectées.
- *Cadastre des dangers* : l'outil de gestion des risques développé sur Goéland en 2012 est utilisé, les audits et les visites sécurité sont introduites et les points d'améliorations suivis. En phase test durant 2013, l'outil sera amélioré en 2014.
- *Espaces confinés et ouvrages profonds (> 3 mètres)* : des visites d'ouvrages particuliers (galeries, puits de captages, chambres des compteurs, chambres de vannes, et réservoirs) et définis comme dangereux (soit par le manque d'oxygène soit par risque de chute), ont eu lieu, permettant ainsi de préciser les éventuels travaux à faire pour la mise aux normes, notamment au niveau des échelles. Les collaborateurs disposeront de l'équipement de travail adéquat pour entrer dans l'ouvrage en sécurité. Une formation sur l'accès aux ouvrages profonds a été donnée en 2013 : 30 personnes déjà l'ont suivie, et quelques personnes de la garde réseau la suivront en 2014.
- *Renouvellement pharmacie* : comme chaque année, et comme demandé par l'USST, toutes les pharmacies fixes des locaux administratifs, des usines et des réseaux ont été vérifiées. Les véhicules ont également été équipés de petites pharmacies.

Communication, plan directeur et indicateurs

En tant que distributeur d'eau, eauservice est tenu d'informer ses clients sur la qualité de l'eau au moins une fois par année, comme l'exige l'article 5 de l'ordonnance fédérale sur l'eau potable, l'eau de source et l'eau minérale de novembre 2005. Comme chaque année, une information a été communiquée aux communes alimentées au détail ainsi qu'aux communes alimentées en gros. Pour Lausanne, cette information a été réalisée par l'intermédiaire d'un tout-ménage.

La Journée mondiale de l'eau du 22 mars est généralement une occasion pour rappeler à la population et aux consommateurs que l'eau est un bien précieux et une denrée alimentaire vitale. Pour mieux faire connaître son travail, le service a été présent en ville de Lausanne le samedi 23 mars avec un stand d'information à la place St-François et à deux autres emplacements (place de la Riponne et place St-Laurent). Sur le stand principal, il a également été possible d'obtenir la carafe *Lausanne Eau Solidaire*.

L'agence de communication TamTam a été chargée de la campagne de communication et a créé de nouveaux visuels qui ont été diffusés par campagne d'affichage en ville, dans le quotidien 24Heures, par dia cinéma et lors de manifestations.

Au mois de septembre 2013, eauservice a participé au Comptoir suisse par le biais d'une exposition sur le thème de l'eau (aquaexpo) en collaboration avec la SSIGE et les distributeurs d'eau romands. Celle-ci a remporté un franc succès.

Plan directeur et indicateurs

Huit séances ont été organisées pour réviser l'ensemble des chapitres du PDDE avec le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) et l'Établissement cantonal d'assurances (ECA).

Tous les chapitres du PDDE et le rapport d'Alimentation en cas de crise (AEC) ont été analysés, commentés et mis à jour. Dans son courrier du 18 décembre 2013, le SCAV a approuvé et validé le PDD, dans son édition de novembre 2013.

Indicateurs

Les indicateurs 2012 ont été présentés et approuvés en revue de direction du 15 mai 2013.

Ils sont ensuite publiés et distribués aux chefs de division ainsi qu'aux auditeurs de la SGS.

Gestion des données

Des nouvelles fonctionnalités ont été développées pour l'intranet du service: la possibilité d'insertion et de consultation de données concernant les micropolluants pour le laboratoire, la refonte de l'interface de suivi des permis de prélèvement d'eau sur hydrante.

Une mise en place de deux NAS (Network Attached Storage, Serveur de stockage réseau) pour les sauvegardes du service, entre autres du CegeL et des serveurs de gestion des données, a été effectuée sur les sites de Lutry et de la rue de Genève.

La chaîne d'acquisition des essais du pilote pour la nouvelle usine de traitement d'eau de Saint-Sulpice a été complétée avec de nouvelles acquisitions.

La mise à jour et l'entretien des bases de données ont été effectués pour la télémessure et la météorologie.

Il a été généré l'automatisation de plusieurs rapports de consommation d'eau pour des clients, entre autres des communes.

Solidarité internationale eau

Le Projet communautaire pour l'accès à l'eau (PCAE), d'une durée de trois ans, a démarré en novembre 2011 en Mauritanie. Il prévoit la pose d'environ 50 kilomètres de réseau et 5'000 branchements dans le quartier de Tarhil, une zone de recasement des populations déplacées dans le cadre de la restructuration de certains quartiers de la ville. Les travaux ont démarré en avril 2013. Les neuf premiers mois de travaux ont permis la pose de plus de 60% des conduites. L'étude de dimensionnement et la création des plans ont été réalisées par **eauservice** et la Communauté urbaine de Nouakchott (CUN). Une ONG locale a accompagné le raccordement au réseau des ménages. Des actions de sensibilisation et de formation auprès des services techniques municipaux, des gérants des bornes fontaines et des revendeurs d'eau ont été également menées.

Le budget du projet PCAE est de CHF 1.7 million sur trois ans. La Direction du développement et de la coopération suisse (DDC) injecte CHF 400'000.– dans le projet, et la région d'Île-de-France CHF 245'000.–. Les communes d'Apples, Attalens, Charrat, Cossonay, Epalinges, Estavayer-le-Lac, Jouxkens-Mézery, Jussy, La Chaux, Le Mont-sur-Lausanne, Lutry, Martigny, Morges, Nyon, Pully, Trient, Villaz-St-Pierre se sont associées au projet géré par Lausanne. Elles s'engagent également à hauteur d'un centime par mètre cube d'eau vendu dans leur commune. Ainsi en 2013, les apports financiers des 17 communes suisses associées et de la DDC sur le fonds Solidarité internationale eau de Lausanne étaient de CHF 181'000.–, apports plus importants que la participation de Lausanne (CHF 133'000.–).

Une mission d'**eauservice** s'est rendue à Nouakchott au mois d'octobre 2013. Elle avait notamment pour but d'évaluer la qualité du travail de pose de réseau à Tarhil, de prendre part au comité de pilotage du projet et de rencontrer tous les partenaires impliqués. Un audit financier intermédiaire a été réalisé par Ernst&Young en septembre 2013 sur le compte du projet à Nouakchott et à Lausanne. Il a montré que l'argent était géré correctement.

En application de la délibération du conseil urbain du mois de décembre, le président de la CUN Ahmed Hamza a transmis l'attestation de «Titre de meilleur projet de la CUN» au PCAE en présence de la représentante de la Ville de Lausanne, de celle de la région de l'Île-de-France et du directeur technique de la CUN.

CLIENTS ET RESSOURCES

En 2013, les volumes d'eau livrés aux clients alimentés au détail ont été de 21'103'989 m³ (environ 12.48 millions de m³ sur le territoire lausannois et 8.62 millions de m³ sur les autres communes). Pour les communes alimentées en gros, le volume facturé a diminué d'environ un million de m³ par rapport à 2012.

Suivi des communes

La Commune de Bottens a décidé d'assurer sa sécurité d'alimentation avec l'Association intercommunale d'amenée d'eau d'Echallens et environs (AIAE) et de dénoncer le contrat qui la liait avec **eauservice**.

La Commune de Jouxkens-Mézery a validé le renouvellement de sa concession.

Le raccordement de l'Association intercommunale des eaux du Jorat (AIEJ) a été effectué sur le nouveau réservoir lausannois de la Montagne-du-Château.

Le 22 mai, les communes concédantes ont été invitées par le directeur des Travaux pour la présentation de la comptabilité financière et des chiffres-clé 2012. Des informations sur la nouvelle loi sur la distribution de l'eau (LDE), les micropolluants, la protection des ressources et les projets en cours ont été données lors de ces séances. Cette invitation a été renouvelée le 23 mai avec les communes alimentées en gros.

Suivi des clients

93 ordres de correction ont dû être établis à l'attention de SiLCOM, notamment pour demander la facturation d'eau consommée sans comptage (by-pass de l'installation ouvert) ou suite à un compteur bloqué. Cette situation peut être considérée comme normale.

Postes de mesure

Plus de 2'100 compteurs neufs ont été posés, dont 1'100 ont été redimensionnés (baisse du diamètre).

Un appel d'offres public pour l'achat des compteurs domestiques (15 à 50 mm) a été réalisé en collaboration avec les Services industriels de Genève (SIG).

Raccordements

Dans Goéland, 464 affaires Raccordement clients ont été ouvertes en 2013, suite à la parution de mises à l'enquête publique. Cela porte à 1'695 le nombre d'affaires Raccordement clients en cours, dont le 60% concerne le territoire des communes alimentées au détail hors Lausanne.

Les prescriptions pour l'établissement et l'installation d'eau ont été mises à jour pour tenir compte des nouvelles normes et évolutions de la technique. La présentation a été modernisée. Le format est adapté aux tablettes numériques. Un guide pour la réalisation d'une nouvelle construction ou d'une transformation a été élaboré afin de familiariser les mandataires avec l'alimentation en eau.

En 2013, 196 permis pour prélèvement d'eau aux hydrantes ont été délivrés pour une durée allant de un jour à une année.

Réception – secrétariat

Durant l'année écoulée, 445 demandes d'arrêts d'eau, faites par les appareilleurs, ont été directement traitées par la réception. Environ 6'500 appels téléphoniques ont été réceptionnés, 7'223 courriers reçus et plus de 2'200 personnes accueillies. Le traitement des factures fournisseurs s'effectue sur Goéland. Environ 3'700 factures ont ainsi été traitées avec cette application.

Patrimoine immobilier

Suite à l'extension du réseau de gaz en direction de notre site de Lutry, un crédit supplémentaire a été accordé pour remplacer les installations de chauffage au mazout de l'ancienne usine et de l'immeuble locatif et raccorder les nouvelles chaudières au gaz. Une citerne à mazout commune, non-conforme, a ainsi pu être mise hors service.

Un second crédit supplémentaire a été demandé pour mettre en conformité l'ascenseur du bâtiment locatif de Lutry.

ÉTUDES ET CONSTRUCTION

Préavis N° 2006/19: réfection des adductions du Pays-d'Enhaut et construction d'une usine d'ultrafiltration (UF)

L'essentiel des activités 2013 liées à ce préavis concerne la nouvelle usine d'ultrafiltration de Sonzier. Il s'agit, entre autres, du montage des équipements électromécaniques, de la pose d'une conduite de 800 mm de diamètre entre l'usine électrique de Romande Énergie et notre usine, ainsi que de la pose de la conduite de 600 mm de diamètre depuis notre usine jusqu'à l'ancien départ en direction de Lausanne. La mise en service de l'équipement de traitement a duré pendant presque tout le second semestre 2013. L'inauguration a eu lieu le 22 octobre 2013. Des tests de production et d'optimisation du traitement vont encore se poursuivre en 2014 avec quelques ajustements à finaliser.

Préavis N° 2005/86: amélioration de l'alimentation en eau dans le nord lausannois

La majorité des objets de ce préavis ont été terminés et ont été mis en service avant 2012. Restent les deux points suivants:

Conduite de liaison Haut-Vallon – Petite-Croix

Durant l'année 2013, la pose de la conduite de 600 mm de diamètre entre la vallée de la Louve et le réservoir de Petite-Croix à Romanel-sur-Lausanne s'est poursuivie en effectuant le retour depuis la Louve en remontant dans la forêt, en passant derrière la prison de Bois Mermet, puis à travers la zone sportive et le parking des Bossons. Le dernier tronçon pour terminer la liaison est celui du chemin des Bossons. Il sera réalisé durant le premier semestre 2014.

Station de Haut-Vallon – refoulement sur Petite-Croix

En 2006, lors de la réalisation de la station de pompage de Haut-Vallon, tous les équipements avaient été installés à l'exception des deux pompes de refoulement sur Petite-Croix et de leurs alimentations électriques. Ces deux pompes ont été commandées, testées et livrées à fin décembre 2013.

Réfection des défauts du revêtement des cuves de l'usine de Lutry

Les travaux de réfection des défauts avérés lors de la construction des cuves d'eau traitée et de rétrolavage de l'usine de Lutry, financés par Losinger, ont été entrepris et terminés en 2013. Cet incident de construction peut être maintenant considéré comme terminé.

Scindement de la cuve du réservoir du Châtaignier

Les travaux pour le scindement de la cuve du réservoir du Châtaignier ont commencé au mois de septembre 2012 et se sont terminés en 2013. Nous avons profité de ce chantier pour réaliser une chambre de répartition qui intègre également une chambre d'arrivée et de désinfection des sources et pour mettre en place une conduite de by-pass de la station avec

maintien de contre-pression aval. L'ensemble de ces travaux a permis de mettre hors service le réservoir obsolète de Bois-de-l'Hôpital.

Station de la Montagne-du-Château

L'AIEJ a souhaité avoir une alimentation en eau de secours depuis le réservoir de la Montagne-du-Château sur son réservoir de Montpreveyres. Lors de la construction du réservoir la conduite de liaison en direction de Montpreveyres avait déjà été posée par nos soins jusqu'à la limite communale du territoire lausannois. L'équipement intérieur composé d'une conduite, d'un compteur débitmétrique et d'une vanne de sectionnement téléopérable a été réalisé en 2013.

Réservoir du Calvaire : remplacement des cinq cuves actuelles par trois nouvelles cuves de 3000 m³ et une station de pompage

Un concours a abouti à un projet de construction de 162 logements sur le site du Calvaire. Dans ce cadre, **eauservice** doit démolir et reconstruire le réservoir situé sur ce site. Un préavis avec une demande de crédit de CHF 10.2 millions a été déposé devant le Conseil communal. Suite à l'ouverture d'un compte d'attente, les études techniques ont débuté et un mandat a été confié à un bureau d'ingénieurs. La mise à l'enquête publique et auprès des services cantonaux, indépendante du projet logements lancée en décembre 2013 se terminera fin janvier 2014. Les premières adjudications vont être faites au tout début 2014 pour les travaux de démolition et de terrassement qui doivent débuter au mois d'avril 2014.

Préavis N° 2010/27 Lutry : remplacement des modules d'ultrafiltration / étude nouvelle usine de Saint-Sulpice

Les essais sur l'installation pilote UF entre 2012 et 2013 ont montré que des membranes d'autres fournisseurs pourraient être utilisées simultanément aux membranes actuelles dans l'usine de Lutry. Une adaptation du processus d'exploitation n'est pas nécessaire, mais permettrait une augmentation du flux de 25% tout en nécessitant plus de chimie. Le bilan financier resterait à faire.

CONTRÔLE DE L'EAU

Le laboratoire a poursuivi ses contrôles systématiques de l'eau dans les réseaux d'**eauservice** pour s'assurer qu'elle ne contienne ni substances gênantes ou toxiques, ni germes pathogènes.

Environ 9'000 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 41'625 analyses chimiques et 18'400 analyses bactériologiques.

Dans le courant de cette année, nous avons mis en service un nouvel appareil d'analyse par chromatographie en phase liquide avec un détecteur par spectrométrie de masse (LC-MS MS). Ainsi, 30 paramètres chimiques supplémentaires (micropolluants) peuvent être analysés et une campagne de dosage des médicaments et produits stupéfiants a été réalisée. Depuis juin 2013, nous effectuons des analyses microbiologiques par la méthode de Cytométrie en flux. Cette nouvelle méthode consiste à mesurer la concentration totale bactérienne de l'eau (1'283 échantillons et 2'093 paramètres analysés). La méthode est prometteuse pour suivre la présence des microorganismes vivants dans le réseau.

Les résultats des analyses sur l'eau de boisson pour 2013 remplissent les conditions de qualité exigées par la loi sur les denrées alimentaires, aussi bien du point de vue chimique que bactériologique. Vingt non-conformités mineures, c'est-à-dire sans risque pour la santé, ont été constatées et les actions correctrices ont été prises immédiatement.

En plus des contrôles de l'eau sur le réseau d'**eauservice**, de nombreux mandats d'analyses ont été réalisés pour d'autres communautés publiques.

DISTRIBUTION

Cinquante chantiers ont été réalisés en 2013, correspondant à la rénovation ou la réhabilitation d'un total de 11'420 mètres de conduites.

Les dépenses liées aux chantiers réalisés ou terminés en 2013 s'élèvent à CHF 9'688'490.–. Si on cumule à ces dépenses les frais liés à l'entretien du réseau (CHF 497'939.–, sans compter les fuites) ainsi que l'entretien des sources et captages (CHF 46'637.–), on atteint la somme de CHF 10'233'066.–.

Deux personnes (auxiliaires) ont appuyé les activités du Bureau de gestion des réseaux (BGR) afin de constituer un inventaire des conduites nécessitant l'inscription d'une servitude et de contrôler de la cohésion des données entre les bases de données Topobase et SAP.

Dans le cadre du renouvellement des concessions pour la distribution au détail dans les communes **eauservice** devient propriétaire des bornes hydrantes sur les territoires concédés. A ce jour, en plus du territoire lausannois, **eauservice** est propriétaire des bornes hydrantes sur 11 des 16 communes qu'il alimente au détail. Cela implique qu'il assume les frais d'installation, d'entretien et de renouvellement de ces organes. Cependant, les budgets liés à ces activités ont été gelés ces dernières années, et ne permettent pas d'assumer correctement cette charge.

Une réorganisation de l'encadrement des équipes en charge de l'entretien des bornes hydrantes et de l'écoute de réseau a eu lieu. Les trois personnes dévolues à ces tâches sont désormais sous la responsabilité directe du chef du réseau Centre.

Contrat avec Bussigny

Les prestations suivantes ont été assurées par le personnel d'**eauservice** dans le cadre du contrat d'exploitation du réseau d'eau potable de Bussigny : huit interventions d'urgence (fuite ou rupture) ont eu lieu sur la Commune de Bussigny. Une

mise en service d'une conduite nouvellement posée a été assurée selon les procédures pratiquées à **eauservice**. Six demandes d'arrêt et de remise en eau de branchements et le nettoyage des deux cuves du réservoir de Bussigny ont été effectués.

Interventions d'urgence

Le service de piquet Réseaux a été appelé à 251 reprises en 2013. Dans 164 cas, il s'agissait d'une intervention à réaliser dans l'urgence, suite à une fuite ou à une rupture. 31 appels concernaient des problèmes signalés à des bornes hydrantes, un des by-pass, sept des mises hors service / remises en service pour travaux dans des immeubles en dehors des heures de travail, six des problèmes de qualité de l'eau, et 42 des problèmes divers (robinets bouchés, baisse de pression dans l'immeuble, bruit d'eau).

Du point de vue financier, CHF 804'513.– ont été dépensés pour réparer les conduites de distribution, CHF 257'117.– pour les interventions sur les branchements situés sur le domaine public, et CHF 236'911.– pour réparer les conduites de transport. Relevons encore que les frais occasionnés par les dégâts dus à des fuites ou ruptures de conduites (dégâts aux tiers) s'élèvent à CHF 551'934.–.

Nombre de défaillances

Le nombre de défaillances sur le réseau de transport et de distribution atteint 88 cas, valeur la plus basse enregistrés ces dix dernières années. Cela nous conforte dans la stratégie d'entretien et de remplacement ciblée en fonction des probabilités de casse des conduites.

Écoute de réseau

L'auscultation d'environ 267 km de conduite, hors branchements, a permis d'identifier 60 fuites et de les réparer avant qu'elles ne provoquent de dégâts.

Équipe Bornes hydrantes (BH)

Le service gère 4'075 BH, dont 2'108 sont sur le territoire lausannois, et 1'255 sur des communes dont la concession prévoit que ces organes sont propriétés d'**eauservice**.

81 BH ont été standardisées, 12 nouvelles hydrantes ont été posées, 35 parties supérieures et trois parties inférieures ont été changées. 865 hydrantes ont été contrôlées, ce qui a entraîné 106 révisions importantes.

Base de données réseaux (SIT)

La collaboration avec le Service de la coordination et du cadastre (SCC) a pour but l'intégration des données contenues dans la base de données SISOL dans Topobase. Une réflexion sur la manière de saisir ces données a conduit à une simplification sensible de ce travail, ainsi qu'une répartition du travail plus rationnelle au sein du BGR.

De plus, 86 plans de détail ont été informatisés et intégrés dans le SIT Topobase, et 1'819 mises à jour concernant des fuites, des nouvelles prises, des modifications ou des chantiers ont été effectuées.

Sources

Travaux

Sur l'adduction de Pierre-Ozaire, l'ouvrage n°63 «Chalet des Humberts» a été remplacé par une nouvelle chambre préfabriquée.

Six captages ont été mis en conformité, à savoir Goilles et Ridelles n°206, Tirecuaz n°153, Tirecuaz n°154, Tirecuaz n°156, Les Mossues n°223, Les Mossues n°224.

Sur la conduite de Thierrens, la porte de galerie de Naz a été changée, et le collecteur des eaux sauvages de cette galerie a été refait.

Turbidimètres

Poursuivant la démarche initiée en 2011 dans le but d'optimiser les détournements préventifs et garantir une eau de qualité lors de fortes perturbations ou d'orages, trois nouveaux turbidimètres ont été installés dans les stations et le réservoir suivants, à savoir la station de Jorattez (adduction de Jorattez), la station des Losiardes (adduction des Losiardes), le réservoir de l'Orme (commutation entre l'arrivée des sources de Morrens et l'arrivée conjointe de l'adduction de Thierrens et de Montaubion).

PRODUCTION

La production annuelle 2013 est inférieure (8.5%) à celle de 2012 et inférieur de 10.4% à la moyenne de celle des cinq dernières années, soit environ 29.8 millions de m³. Le jour d'adduction maximum fut le 4 septembre 2013 avec un volume de 115'821 m³.

Nouveaux équipements

- La division Production a apporté sa contribution aux projets de la division Etudes et construction en participant aux travaux de montage et de mise en service des équipements du réservoir de Châtaignier et de l'usine de Sonzier. La

division a réalisé l'installation de la supervision de Sonzier. La division assure également la conduite des tests du pilote ultrafiltration de St-Sulpice.

- En collaboration avec la division Distribution (Gestion des sources), trois turbidimètres ont été installés dans les stations de Losiardes, Jorattez et l'Orme.
- A l'usine à St-Sulpice, une installation de déshumidification à absorption a été installée dans le bâtiment des pompes en remplacement de l'installation à condensation défailante.
- A l'usine de Bret, un éclairage de secours a été installé dans les locaux des deux bâtiments.
- A l'usine de Lutry, une vanne Clayton a été installée sur l'alimentation de l'eau de service de l'usine.
- Dans la station de Prévondavaux, un électrolyseur à cellules tubulaires a été installé en remplacement de l'actuel à membrane vieillissant.
- Au réservoir de Haute-Pierre, une installation de déshumidification à absorption a été installée et mise en service. Un dispositif d'alimentation en cas de crise (AEC) depuis la commune de Morges a été mis en place.
- Au réservoir de Marjolatte, les vannes écluses d'entrée des cuves on été remplacées.
- Sur le site de Lutry, deux nouvelles chaudières raccordées sur le réseau gaz ont été installées en remplacement des chaudières à mazout.

Travaux d'entretien et maintenance

En plus des travaux d'entretien courant, les travaux suivant ont été réalisés :

- à l'usine de Lutry : révision des pompes de refoulement HP2 et HP7, révision (pour la première fois) de tous les relais moyenne tension (MT) des pompes de refoulement ;
- à l'usine de St-Sulpice : révision des 13 cellules MT des transformateurs et pompes de refoulement (la dernière révision date de 1997), inspection de la conduite sous-lacustre et de la crépine ;
- à l'usine de Bret : révision de l'électrolyseur avec remplacement de la cellule d'électrolyse, remplacement des sondes de détection incendie.

Exploitation

En prévision de la reconstruction du réservoir du Calvaire en mars 2014, des essais d'alimentation de la zone Calvaire sans le réservoir ont été réalisés du 5 novembre au 17 décembre 2013 ; en préalable, plusieurs vannes Clayton ont été modifiées afin d'augmenter la sécurité d'exploitation.

En vue de réduire les micropolluants dans l'eau potable à la sortie de l'usine de Lutry, des essais d'injection de charbon actif en poudre (CAP) on été réalisés sur plusieurs semaines en collaboration avec la division Contrôle de l'eau. Les installations de traitement des eaux de rétrolavage (Densadeg) on été mises au point. Des travaux seront encore nécessaires en 2014 pour assainir l'installation de dosage du CAP.

Préavis N° 2006/15 : rénovation des équipements du centre d'exploitation et de gestion (Cegel) et des systèmes de supervision locale des usines de Saint-Sulpice et de Bret

La supervision de l'usine de Bret a été mise en exploitation, de nouveaux automates permettant de gérer les pompes d'eau brute et la vanne de sortie d'usine ont été mis en service.

Le nouveau système de gestion automatique du réseau d'eau service (Cegel) a été mis en test en octobre.

Préavis N° 2010/27 : remplacement des modules d'ultrafiltration, de la supervision et des automates de l'usine de Lutry

Les modules d'ultrafiltration de la troisième ligne ont été commandés et seront installés en mai 2014.

Les équipements de la nouvelle supervision ont été livrés à fin 2013, la réalisation des images a débuté. La mise en exploitation est envisagée en octobre 2014.

Le fournisseur Aquasource a réalisé une étude afin de mettre à niveau l'automatisme des membranes selon leur nouveau standard et ainsi améliorer les performances d'exploitation.

Préavis N° 2013/13 : remplacement des équipements d'ozonation de l'usine de Bret

Le préavis a été approuvé par le Conseil communal lors de sa séance du 5 novembre 2013.

Le destructeur d'ozone catalytique a été installé au-dessus des cuves de pré-ozonation en remplacement du destructeur thermique défailant.

Des campagnes de mesure de performance d'abattement des micropolluants ont été réalisées en collaboration avec la division Contrôle de l'eau.

La société Xylem (fournisseur d'ozoneur) a effectué des essais (en laboratoire) d'oxydation avancée (Ozone combiné avec Peroxide d'hydrogène) sur l'eau de Bret.